BELGIQUE - BELGIË
5330 ASSESSE
P.P. 7 1439
P705112

CRUP Échos

Avril 2013

N° 86

TRIMESTRIEL -26ème année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

« Celui qui n'a vu l'Afrique qu'une seule fois, mourra borgne » (Un sage africain).

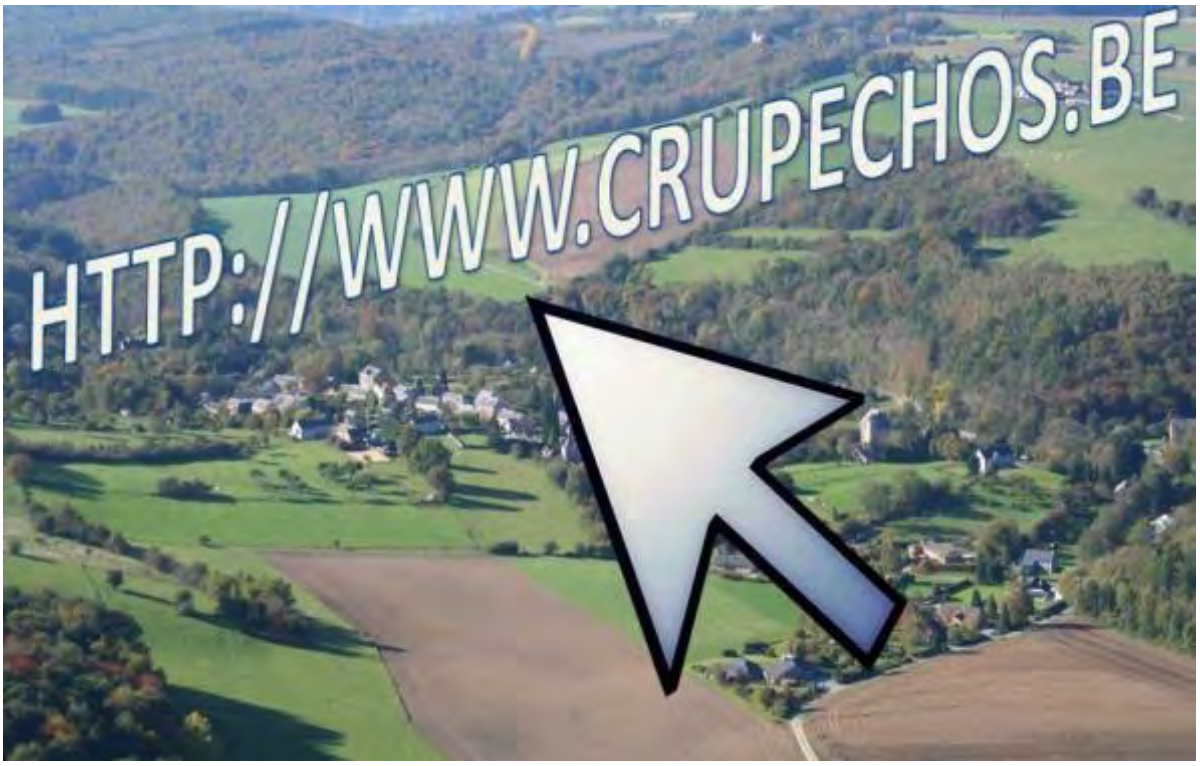

Notre vieux curé n'en menait pas large ce « printemps »
© F.Bernier 24 mars 2013

Un dimanche à RWAMAGANA
© F.Bernier Rwanda août 2012

CRUP' Echos

Bulletin de liaison de l'activité à Crupet.
Rue St Joseph, 5 – 5332 CRUPET
e-mail : freddy.bernier@skynet.be

Forum de rédaction

Pascal André
Freddy Bernier (rédacteur en chef)
Hugues Labar
Marcel Pesesse (Trésorier)
André Quevrain

Compte bancaire
Crédit Agricole BE63 1030 2684 3608

Conception graphique
Freddy Bernier, Hugues Labar

Sommaire

Notre nouveau site : *www.crupechos.be* p. 3
Les archives de Jacques LAMBERT p. 4
La parole est à nos édiles p. 5
Le Père Georges p. 7
Le circuit audio-guidé de Crupet p. 9
Nouvelles du commerce p. 11
Organisations « Le Diable vauvert » p. 11
Calendrier 2013 des activités p. 12
Retour sur les élections p. 13
La taverne, … c'est fini ! p. 14
Voyage au Rwanda p. 15
Li bièrdjî d'Inzèfî (2e partie) p. 23
« Les Perce-Neige » p. 25
« Coup de feu » à Crupet p. 26
Noces d'or – In memoriam p. 27
Voleurs et vandales p. 28
Combien sommes-nous ? p. 29
Essai d'un cadastre en 1680 (2e partie) p. 30
Un ancien Crupétois : Albert LAMY p. 34
La légende du « Diable chasseur » p. 36
Les noms wallons d'animaux p. 38
Du neuf à la Maison du Meunier p. 40

Avis à nos sponsors !

Un **nouveau tarif** est adopté pour la prochaine facturation. Les (légères) augmentations sont justifiées par l'augmentation des coûts d'impression. En compensation, un référencement sur le site www.crupechos.be (onglet « sponsors ») est automatiquement accordé. Pour rappel, les publicités peuvent être déclinées en page entière, 1/2 page, 1/4 page et 1/8 page.
Pour plus d'informations, veuillez contacter le trésorier, Marcel PESESSE.

Tarif 2013 **Valable pour 4 éditions Crup'Echos**			
1/8 p : 30 €	1/4 p : 50 €	1/2 p : 80 €	1 p : 120 €

Enfin le printemps…

Après une saison 2012 mi-figue mi-raisin, après un hiver 2012-2013 interminable, d'abord pluvieux et gris jusque fin décembre, ensuite froid et enneigé jusqu'à début avril, nous aspirons impatiemment au beau temps. Avec le printemps, un vent de renouveau souffle également sur Crup'Echos. En effet, vous l'avez déjà appris par un toutes-boîtes ou par courrier; désormais Crup'Echos est sur Internet à l'adresse www.crupechos.be.

La page d'accueil du site WWW.CRUPECHOS.BE

Nous avons créé ce site Web :

- pour présenter et diffuser Crup'Echos sous une forme moderne ;
- pour rendre accessible dans une bibliothèque numérique tous les anciens numéros ;
- pour présenter l'historique du Forum ;
- pour prolonger le livre de 2008 « Crupet, Un village et des hommes en Condroz namurois » ;
- pour améliorer la connaissance de Crupet et transmettre la mémoire des lieux.

La rubrique **« Accueil »** permet de télécharger le dernier numéro de Crup'Echos en couleur. La rubrique **« A propos du Forum Crup'Echos »** donne toutes les coordonnées utiles et l'historique. La rubrique **« La bibliothèque des Crup'Echos »** est probablement la plus intéressante, car elle permet de télécharger tous les anciens numéros depuis plus de 25 années sous forme de fichier PDF.

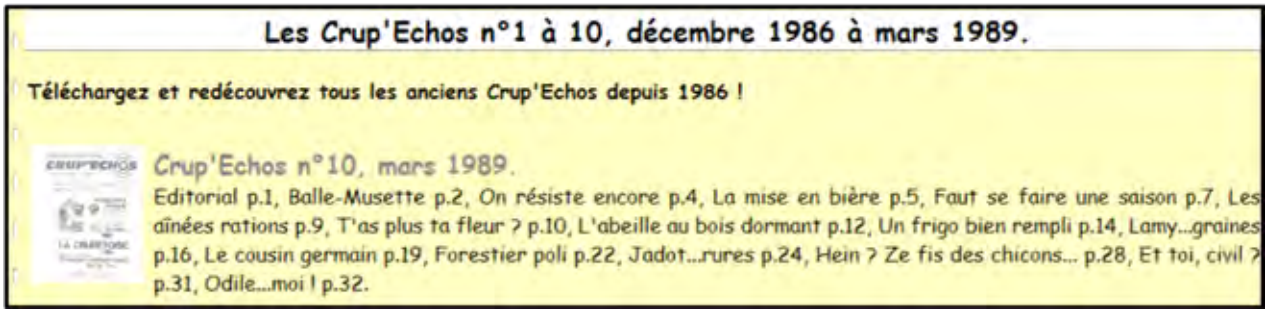

La rubrique « La bibliothèque des Crup'Echos » du site

Elle présente également l'In memoriam des personnes qui nous ont quittés. La rubrique **« Mieux connaître Crupet »** présente la synthèse des ouvrages sur Crupet, des brochures balades et un très beau diaporama de cartes postales et photographies anciennes de 1895 à 1970 (à voir absolument !). Pour terminer, la rubrique **« Crupet au quotidien »** informe du calendrier, des offices du tourisme, des associations et des sponsors. D'autres rubriques sont en préparation comme l'entretien du village ou les lieux dits.

La revue Crup'Echos fait également peau neuve en harmonisant la présentation des articles.

En outre, vous trouverez dans ce numéro 86 et sur le nouveau site Internet le calendrier des associations de Crupet. Ce calendrier offre une vue globale et facilite la programmation des manifestations. Car, Crup'Echos est aussi au départ un bulletin de liaison des activités à Crupet. Dans ce contexte, nous invitons les responsables des diverses associations du village à nous envoyer systématiquement l'agenda des événements et également des articles qui relatent leurs activités.

Le magnifique diaporama de cartes postales anciennes du site

Que vous soyez une association ou un particulier, les colonnes de Crup'Echos vous sont ouvertes pour raconter un événement, un voyage extraordinaire, une rencontre, une promenade, une anecdote, une poésie, une légende en français ou en wallon, … Envoyez-nous vos textes et/ou vos photos. Nous les publierons bien volontiers.

Enfin, si vous vous sentez l'âme d'une rédactrice active ou d'un rédacteur inspiré, la porte du forum est grande ouverte, nous vous attendons.

Pour le forum Crup'Echos,

Pascal ANDRE

Les archives de Jacques LAMBERT, historien local

Le 19 décembre 2011 décédait Jacques LAMBERT historien local bien connu à Assesse. Il était né le 4 mai 1947. Il a travaillé à la poste toute sa carrière. Autodidacte, il s'était passionné très jeune pour l'histoire locale de son village natal, Assesse. Au fil du temps, il avait accumulé dans sa maison rue du Grand bon Dieu à Assesse une bibliothèque monumentale (le mot est faible !). En plusieurs années, il avait effectué également des dépouillements colossaux aux Archives générales du Royaume sur des milliers de fiches. Célibataire au caractère parfois « difficile », il avait gardé cependant beaucoup d'amitiés à Crupet. Il préparait un livre sur le domaine de Ronchinne ; malheureusement il n'a pas pu le terminer. Avec plaisir, il avait participé activement au magnifique ouvrage collectif de 2008 : « Crupet, Un village et des hommes en Condroz namurois ». A cette occasion, il avait d'ailleurs mis à disposition de l'ensemble des auteurs une partie de ses archives et ses dépouillements pour Crupet et Jassogne. Depuis ce décès, depuis plus d'une année, Crup'Echos était en contact étroit avec l'étude du notaire DECLAIRFAYT pour essayer de sauver les livres, les cartes et les dépouillements de Jacques. Le cheminement fut long et incertain mais aujourd'hui nous pouvons vous annoncer que ses diverses archives sont sauvées ! Nous expliquerons dans le prochain Crup'Echos où et comment elles seront accessibles.

Pour le forum Crup'Echos,

Pascal ANDRE

Le mot du Bourgmestre

À l'aube de cette nouvelle législature communale 2013-2018, permettez-moi de répondre de manière enthousiaste à l'écriture de l'éditorial de votre (notre !) revue locale Crup'Echos. Et comme le signalait après les élections communales de 1994, un des membres de votre comité de rédaction : « *Ne nous en contez pas, ne soyez pas des avides* (AQ, novembre 1994) », j'espère donc aussi, rester lucide, réaliste et objectif.

Crupet … village dont mes souvenirs d'enfance se résument à la crainte du diable des grottes et aux succulentes truites et desserts glacés de l'Auberge de la Vallée…

Crupet … merveilleux petit village, terreau d'activités associatives, culturelles, sportives, touristiques et gastronomiques intenses, comme si son isolement relatif avait renforcé la solidarité entre habitants et permis le développement de nombreuses initiatives, entreprises et manifestations locales.

Crupet … siège et « un » des plus beaux villages de Wallonie, carte de visite appréciée de la commune d'Assesse à l'extérieur de ses limites. C'est le pôle d'attraction par excellence de notre entité et la renaissance du contrat de village devrait permettre avec ses propositions qu'il le reste.

Crupet … et Crup'Echos … revue locale dont il faut souligner le rôle essentiel de ciment, de lien entre Crupétois. On feuillette avec plaisir, soif d'apprendre, étonnement, voire interrogation(s) cette revue presque trentenaire, riche de ses articles consacrés à l'histoire, au patrimoine, à la nature, à l'actualité locale, aux informations en tout genre, à la présentation de figures locales plus ou moins connues, sans oublier un peu de poésie et notre bon dialecte wallon… Mais si la plume a souvent ses coups de cœurs, elle se veut quelquefois incisive et a donc aussi ses coups de griffes toujours bien à propos pour rappeler aux responsables de la Commune d'Assesse leurs engagements ou remettre parfois l'Église au milieu du Village.

Comme le Collège précédent, notre volonté sera de travailler, de réfléchir et de penser avec tous les Crupétois pour conforter Crupet dans son rôle d'accueil et de centre touristique tout en maintenant et renforçant son statut de plus beau village de Wallonie.

Cependant, rien n'est jamais acquis définitivement, et la situation économique actuelle peu favorable nous obligera, en utilisant toutes les ficelles de la négociation et toutes les bonnes volontés, à trouver ensemble des moyens pour que Crupet reste un pôle d'attraction exceptionnel.

Si l'office du Tourisme d'Assesse est maintenant bien installé dans le presbytère remarquablement restauré, il n'en reste pas moins que l'aménagement du centre de Crupet dont on parle depuis près de 15 ans, reste de première nécessité. Sans oublier la mobilité interne et avec les autres villages de l'entité, la présence de places de parking en suffisance (aussi pour des cars) et la disparition du caravaning sauvage de l'entrée de Crupet en venant d'Yvoir. Et en ajoutant la réfection de plusieurs murs (avec urgence pour celui du cimetière) et de la salle Crupet 85.

Ne rêvons pas, la Commune d'Assesse n'y arrivera pas seule et des subsides conséquents seront absolument nécessaires, qu'ils soient européens, fédéraux ou régionaux. Le programme communal de développement rural, en cours de réalisation sur Assesse, en sera aussi plus que probablement une source.

Mobilisons nous donc, tous, pour que Crupet vive. Bon vent à Crup'Echos et merci à son équipe, pour son rôle de ferment social local.

Votre Bourgmestre, Pierre Tasiaux

En complément à cette intervention de notre Bourgmestre, Crup'Échos a également tenu à vous faire mieux connaître nos deux conseillers communaux : Sylviane et Noël.

Sylviane Quevrain

Alors, Sylviane, te voilà conseillère communale : félicitations ! Peux-tu permettre aux Crupétois de te découvrir un peu ?

Je suis née à Crupet le 4/2/1958, rue Basse, dans la maison occupée ensuite par Henri Warnon. Mes parents, Pierrot et Claudette, étaient de purs Crupétois, mais j'ai été élevée par mes grands-parents, Édouard et Gilberte, qui habitaient Mont de Godinne, où j'ai fait fréquenté l'école primaire, puis à Gesves, où j'ai fait des études commerciales. À 18 ans, je me suis engagée à l'armée pour deux ans,(un bon souvenir), puis employée par une firme allemande, émergeant de l'aéroport de Cologne, puis par une grande surface westphalienne. Mariée à Thierry en 1976, j'ai été maman en 1978 (de Gaëtan, qui est maintenant papa d'une petite Lauryne.)

Rentrée en Belgique après 14 ans d'absence, j'ai acquis la maison que j'occupe actuellement, au 39 rue Basse, où je partage ma vie avec Luc Chiliade depuis 1991. A cette époque, je suis entrée comme déléguée commerciale à la Brasserie Demarche à Ciney, jusqu'en 2000, puis à la Brasserie Maes, et actuellement, suite à des restructurations, à la Brasserie Bockor, spécialisée en bières de luxe (la Kriek Max et l'Omer).

Si je me suis tant impliquée dans les associations locales, c'est par amour du terroir, et animée du désir de me dévouer à des délassements et festivités sportives : le football, la pétanque, mais aussi le théâtre amateur me procurent toujours beaucoup de plaisir. Par ailleurs, je suis aussi disponible pour d'autres organisateurs de manifestations de toutes sortes : les Diableries, la brocante, etc.

Pour ce qui est de la politique, ma position est connue de longue date, puisque dès 2006, j'ai été témoin de le liste ACOR, sur laquelle j'ai été élue en octobre 2012. Tout en renforçant ma présence dans les organisations locales, je me propose de servir de relais vers les services communaux, et d'interprète devant le collège échevinal. Je serai surtout vigilante aux promesses et aux disfonctionnements qui pourraient survenir. Mais je suis consciente que nous serons tributaires des finances ! J'aurai en tête, pour réalisation urgente, tous ces points noirs, tels que le mur du cimetière, et les multiples dégradations en suspens. Je souhaite plus de solidarité entre les mouvements de l'entité, notamment entre la jeunesse et les autres organismes : l'intergénérationnel sera une de mes priorités.

Je conclurai en assurant les Crupétois de ma disponibilité : à l'écoute de leurs souhaits, ma porte leur sera toujours ouverte, en vue d'améliorer leur qualité de vie.

(: 0495.523.281 – : : *sylvianequevrain@hotmail.com*

Noël Vanderscheuren

Noël, ou Nono pour les intimes, c'est son prénom. Quant à son nom, il préfère qu'on le raccourcisse en VDS, VANDERSCHEUREN étant un peu âpre à prononcer chez nous...

Il pourrait tout aussi bien s'appeler Noël RTBF, puisqu'il est un des pions importants à la radio et la télévision : cependant, vous ne l'entendrez jamais sur les ondes, pas plus que vous ne le verrez apparaître sur le petit écran, sauf dans le générique des émissions qu'il assume.

En bref, Noël est né à Maillen, le 22/12/1958, il est issu d'une famille d'agriculteurs. Son père Godfried, entrepreneur agricole, et sa mère Andréa D'Hooghe élevèrent une famille nombreuse, qui s'est bien investie dans l'entité.

« NVDS, c'est on flamind, d'abôrd ? » Oui, mais rassurez-vous, il est parfait trilingue, et n'est certainement pas nouveau en politique : c'est en effet en 1988 qu'il est entré au Conseil Communal. Il en est donc à son cinquième mandat, sous les directions de quatre bourgmestres (Edgard Seutin, Jean Tasiaux, Luc Bouveroux, et maintenant Pierre Tasiaux). Il est actuellement le plus ancien conseiller communal en place ! Toujours prêt à répondre aux sollicitations et événements de l'entité, très actif dans les différents clubs sportifs et les associations de la commune. Disponible et serviable, il vous aidera toujours dans la simplicité et la discrétion ! Il habite Crupet depuis une quinzaine d'années, rue des Loges, n° 3. Il a perdu son épouse, Jacqueline De Baere en 2007, qui fut elle aussi sympathiquement connue chez nous.

Si vous croisez un camion de la RTBF dans la région, vous avez 99 chances sur 100 d'y repérer Noël au volant, transportant le matériel d'éclairage, nécessaire à l'un ou l'autre reportage. Mais si vous le rencontrez en rue, vous avez 100 chances sur 100 de le voir accompagné de sa petite Puce, car si Nono compte de très nombreux copains, il n'a qu'un ami fidèle, son inséparable petite chienne, c'est son trésor, blotti sur sa poitrine : avec son maître, elle fait partie du folklore crupétois !

(: 0477.269.290 – : : *nvds@rtbf.be*

Père Georges qui êtes-vous ?

La paroisse St-Martin bénéficie des services d'un nouveau curé, le Père Georges, originaire de Pologne.

Petit rappel géographique et historique.

La Pologne, cette République de l'Est européen, qui, un peu comme la Belgique, a souvent été envahie par les armées étrangères, a subi, au cours des siècles, maints revirements politiques. Les villes importantes ont été mises à feu et à sang par les ennemis. Seule Cracovie semble avoir été épargnée, sans doute grâce à ses monuments réputés, mais surtout parce que les envahisseurs, en ont fait, au fil de leurs conquêtes, le siège de leurs postes de commandement.

Réputé comme un des plus pauvres états d'Europe, c'est aussi un des moins pollué. Ce pays connait des hivers particulièrement rudes et est recherché pour les parties de chasse au gros gibier.

La langue qu'on y parle (le polonais) peut nous paraître abrupte et sa monnaie (le Zloty) semble peu appréciée, mais tout cela n'est bien sûr qu'apparence pour les ignorants que nous sommes.

S'il vous arrive de devoir adresser la parole en français à un Varsovien, et qu'il vous répond dans sa langue incompréhensible, il ne vous restera qu'un seul recours : « *Przepraszam Czy möwisz po Angielssku ?* » *(Excusez-moi, parlez-vous anglais ?)* Retenez ces quelques mots, cela pourra peut-être vous servir un jour ...

Il n'en reste pas moins que les Polonais sont très attachants, ils nous incitent à la sympathie et à l'accueil des nombreux travailleurs, qui se sont installés chez nous depuis plusieurs lustres.

Le catholicisme y est très présent (selon certaines sources, de l'ordre de 60 – 65 % des Polonais sont pratiquants). En 1978, c'est un pape (le premier non-Italien depuis plusieurs siècle) que nous a envoyé la Pologne : Karol WOJTYLA, dont le pontificat fut un des plus longs de l'histoire de la papauté.

Aujourd'hui, c'est un curé polonais bien sympathique qui nous est attribué : nous lui souhaitons un apostolat aussi long que prolifique dans notre petite communauté. Nous lui avons demandé de bien vouloir se présenter un peu plus en détail, ce qu'il a accepté de bon cœur.

« Cela s'est passé il y a plus d'un demi-siècle, dans un pays situé derrière ce qui à l'époque s'appelait le Rideau de fer. Je suis né en Pologne en 1956.

Il paraît que déjà au jour de mon baptême, j'ai amené des discussions: quel sera mon prénom ? Pour les uns je devais porter le prénom du grand-père, François, pour les autres je devais être Georges. C'est le curé qui avec sagesse a tranché : je serais Georges-François.

Mon enfance fut calme et paisible.

Quelques mois avant de passer le Bac, il s'est passé une chose assez surprenante pour moi. Subitement, j'ai été poussé à prendre une décision qui allait orienter toute ma vie. A ma grande surprise et à celle de tous les miens, je suis entré au Grand Séminaire des Pères Pallottins (Congrégation fondée par St. Vincent Pallotti à Rome). Je suis donc un religieux. Je n'étais pas un grand 'bosseur'. J'étais tout simplement un bon étudiant.

En 1983, j'ai été ordonné prêtre Cette fois encore alors que ce n'était pas prévu, une force intérieure m'a poussé à demander à partir en mission.

De 1983 à 2002, j'étais au Rwanda et en Côte d'Ivoire. Ce fut une période de ma vie active remplie de joies et d'épreuves. J'étais sur place lors du génocide de 1994 au Ruanda et lors du coup d'état de 2000 en Côte d'Ivoire. Depuis lors, lorsque j'entends le bruit des pétards, je ne puis m'empêcher de penser à ces évènements.

En 2002, je commence une nouvelle étape de ma vie au Pays de la bière. Monseigneur Vancottem m'a confié deux chouettes paroisses dans le Brabant Wallon. J'y suis resté durant six ans. Ce fut très agréable.

Ensuite je fus transféré à Bruxelles comme bouche-trou chez les Pères Pallottins. J'y assumais la responsabilité de la Procure Missionnaire. En même temps je desservais trois paroisses avec la fonction de curé à l'Epiphanie (Schaerbeek). Et maintenant me voilà chez vous dans le diocèse de Namur. L'avenir nous montrera si c'est une bonne chose. »

En tout cas sa présence parmi nous est déjà une bonne chose et les paroissiens de Crupet ainsi que le Forum de Crup'Echos lui souhaitent la bienvenue. A propos, s'il n'a pas encore eu l'occasion de s'en rendre compte (il est terriblement occupé), nous l'assurons que la bière de notre région est bien meilleure que toutes celles du Brabant Wallon.

Bois Panneaux
DELVAUX
CINEY
www.delvauxciney.be
Tel. 083/23.17.00
Delvaux, la passion du bois depuis 50 ans...

Le circuit audio-guidé de Crupet !

Le monde du tourisme est en pleine évolution, sous le signe des nouvelles technologies. Aujourd'hui, beaucoup de visiteurs découvrent nos régions non plus grâce à des cartes ou des brochures papiers, mais bien via des supports tels que leurs smartphones, des audio-guides, des bornes interactives, … Et c'est sur cette nouvelle vague que surfe également l'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie ».

Les circuits audio-guidés

Le PWDR, un atout pour le développement des projets touristiques

Pour rappel, la réalisation des circuits audio-guidés est financée à 80 % par le **Programme Wallon de Développement Rural**. Grâce au PWDR, l'asbl peut mettre en place des projets qui permettront de valoriser nos beaux villages au travers du développement de services touristiques innovants réalisés par des organismes compétents. De même, elle peut valoriser les villages au travers de diverses actions de promotion, de diffusion et d'échange d'informations visant, de manière générale, le patrimoine rural.

À ce jour, de **nombreux projets** ont pu être menés grâce à ce financement : circuits audio-guidés et d'interprétation, organisation de la saison touristique « Un Dimanche, Un Beau Village », création de circuits balades cyclos ou pédestres, relance du « réseau de partenaires », édition de brochures informatives sur les Beaux Villages, …

L'audio guide de Crupet

L'objectif a été de faire appel à une société spécialisée afin de concevoir des fichiers audios en format MP3, téléchargeables gratuitement par le public sur le site Internet de l'association, ainsi que via une application pour Smartphones et tablettes.

Ces fichiers audios emmènent, de façon attractive et ludique, les visiteurs d'un point à l'autre d'un village. Le but étant de créer une complémentarité dynamique entre les commentaires sonores et le bâtiment qui se trouve devant vous. Enfin, notons que la possibilité est donnée au touriste d'écouter la balade en **trois langues** différentes : français, néerlandais et anglais.

Comment l'écouter ?

Via votre ordinateur

Rendez-vous sur le site internet de l'association : *www.beauxvillages.be*.
Vous y trouverez les liens téléchargeables dans la rubrique : Médiathèque/audio-guides.
Il ne vous reste plus qu'à placer les diverses pistes audios dans votre lecteur MP3.

Via votre Smartphone ou tablette

Téléchargez gratuitement l'application « Ze Visit », disponible sur App Store et Play Store.
Cette opération très rapide vous permettra de télécharger gratuitement tous les circuits que vous désirez.

8 villages disponibles actuellement :

Celles, Clermont-sur-Berwinne, Crupet, Falaën, Mozet, Olne, Soiron, Wéris

Disponible sur App Store

Disponible pour Android

Une nouvelle boulangerie-pâtisserie à Crupet

Le jour de la Chandeleur a vu l'ouverture d'une nouvelle boulangerie à Crupet. Ce fait mérite d'être souligné, le commerce de proximité concourant indéniablement au dynamisme d'un village.

En fait, ce commerce n'est pas vraiment nouveau, puisqu'il s'agit de la sédentarisation partielle de la boulangerie ambulante « *Tout fait maison* » ouverte fin 2010 par Stéphane et Fanny HOSTAUX.

Le commerce a changé de nom et s'appelle désormais « *Au Ry de Mière* », ce qui n'empêche que tout soit toujours bien fabriqué à la maison, dans l'atelier de la rue Saint-Joseph.

Au Ry de Mière en effet, car le point de vente occupe l'ancien garage de Henri WARNON, proche de la rivière, à la bifurcation menant vers Mont-Godinne. À ce sujet, il convient de souligner l'apport esthétique de la rénovation pour le voisinage : les blocs de ciment ont été recouverts de teck et des ardoises ont remplacé la toiture en asbest.

Pour le moment, la boulangerie est ouverte le week-end de 8 h à 18 h, mais une extension des heures d'ouverture est envisagée. Par ailleurs, le magasin ambulant continuera à desservir certains villages avoisinants.

Plus d'excuse dès lors pour ne pas avoir sur sa table des petits pains frais le samedi et dimanche matin, ou une tarte « *au ry* » pour le goûter du dimanche ! En conclusion : Félicitations pour cette belle progression et bon vent pour l'avenir !

Le diable Vauvert

CNB

Le Diable Vauvert – Programme 2e trimestre 2013

Guide : Geneviève Boutsen (0471 66 21 20 - lediablevauvert.cnb@gmail.com)
Paf : 1 € - Inscription obligatoire, groupe strictement limité à 15 personnes.
Prévoir boissons, chaussures de marche, vêtements adaptés à la météo, loupe et jumelles.

Le 14 avril (½ jour) : Crupet – Bauche – Les Loges – Crupet (7,6km) - Dénivelé : 334m
Excursion familiale, à la découverte des fleurs printanières de nos bois et sous-bois. Peut-être aurons nous la chance d'observer des batraciens et mammifères.
Départ : 13h30 Office du Tourisme, rue Haute, 7 à **Crupet**

Le 12 mai (½ jour) : Courrière – Jassogne – Courrière (7,5km) - Dénivelé : 182m
Excursion familiale, idéale pour découvrir ou redécouvrir les tiges et chavées, les fleurs des champs et les insectes.
Départ : 13h30 Église de **Petit-Courrière**

Le 9 juin (½ jour) : Sart-Bernard – Fonds de Maillen – Sart Bernard (7,1km) - Dénivelé : 210m
Excursion naturaliste, généraliste et familiale, dans un environnement varié. Que nous réserve cette fin de printemps ?
Départ : 13h30 Église de **Sart-Bernard**

Calendrier 2013 des activités

Date	Activité	Renseignements
chaque 2e jeudi du mois	**Réunions 3x20** salle Ste-Famille	**Les Seniors de Crupet** Tél. 0496/361659 jpbeaurin@skynet.be
jusqu'au 28 avril	**Exposition sur les murs en pierres sèches** Rue Haute, 17, Crupet	**O.T.A.** Tél. 083/668578 www.assesse.be/loisirs/
d'avril à août **programme complet** sur www.crupechos.be	**Balle pelote** rencontres de championnat et coupe pour les équipes Div. 1, Div. 3B et Minimes	**Crupet Pelote** https://www.facebook.com/ CrupetPelote
7 avril	**Bourse aux vêtements** salle des anciennes écoles	**Crupet'85** Tél. 0475/474175 www.crupet85.be
7 avril	**Rallye TELEVIE 2013** balade d'ancêtres au départ de Crupet (voitures et motos de plus de 25 ans)	AUTOS PASSION J-J QUEVRAIN jj.quevrain@skynet.be http://autosetpassionmaillen.e-monsite.com
14 avril **programme complet** sur www.crupechos.be	**Excursion familiale (7,6km)** Crupet-Bauche-Les Loges 13h30 inscription obligatoire	**Le Diable Vauvert** Tél. 0471/662120 lediablevauvert.cnb@gmail.com
21 avril	**Rallye du TERLOU** 100 voitures anciennes (Jaguar, Austin-Healay, MG, Porsche, Mercedes, Ferrari) attendues à Crupet	AUTOS PASSION J-J QUEVRAIN jj.quevrain@skynet.be http://autosetpassionmaillen.e-monsite.com
12 mai **programme complet** sur www.crupechos.be	**Excursion familiale (7,5km)** Courrière-Jassogne-Courrière 13h30 inscription obligatoire	**Le Diable Vauvert** Tél. 0471/662120 lediablevauvert.cnb@gmail.com
2 juin	**29e Brocante** de la rue Basse à la rue Haute, avec environ 200 exposants	**Crupet'85** Tél. 0475/474175 www.crupet85.be
9 juin **programme complet** sur www.crupechos.be	**Excursion familiale (7,1km)** Sart-Bernard – Fonds de Maillen 13h30 inscription obligatoire	**Le Diable Vauvert** Tél. 0471/662120 lediablevauvert.cnb@gmail.com
en juillet (date à confirmer)	**Journée environnementale** arrachage de balsamines observation d'oiseaux, insectes et crustacés	**Le Diable Vauvert** Tél. 0471/662120 lediablevauvert.cnb@gmail.com
11 août	**Les Diableries de Crupet** animations sur les thèmes du diable et de la musique avec défilé de caisses à savon	**O.T.A. / Les Diableries** Tél. 083/668578 www.lesdiableries.org
7 et 8 septembre	**Journées du Patrimoine** visites guidées (1h - 1h30) (organisation à confirmer)	**O.T.A.** Tél. 083/668578 www.assesse.be/loisirs/
15 septembre	**Rallye pédestre (env. 10 km)** dans Crupet et ses alentours à l'arrivée, remise de prix et barbecue	**Crupet'85** Tél. 0475/474175 www.crupet85.be
du 20 au 23 septembre	**Kermesse de Crupet**	**Jeunesse de Crupet**
du 25 au 29 novembre (en soirée)	**Visite de Saint-Nicolas** le grand saint passe dans les maisons pour féliciter les enfants sages	**Crupet'85** Tél. 0475/474175 www.crupet85.be
14 décembre	**Lumières et saveurs de Noël** marche gourmande à thème, avec une douzaine de haltes de dégustation	**Crupet'85** Tél. 0475/474175 www.crupet85.be
31 décembre	**Réveillon 2014** salle des anciennes écoles	**Crupet'85** Tél. 0475/474175 www.crupet85.be

Élections …

Les dernières élections communales ont mis en avant l'entité d'Assesse. Le but de cet article n'est pas de porter un jugement sur le bien fondé ou non du recours, mais de rappeler simplement le mode d'attribution des sièges aux Conseils communaux.

D'aucuns se seront sans doute étonnés de constater que 12 voix seulement pouvaient faire la différence, alors que la liste ALN avait recueilli 1.920 des 4.422 votes valables (43,42 %), soit 292 votes trop peu que pour atteindre la majorité absolue.

L'explication se trouve dans la méthode de répartition des sièges, aussi appelée *méthode Imperiali* : *« La méthode appliquée dans le système électoral belge et wallon est celle de la plus forte moyenne. Le chiffre électoral de chaque liste de candidats est divisé par une série de diviseurs pour obtenir une moyenne. Le parti qui a la plus forte moyenne après chaque étape gagne un siège et son chiffre électoral est divisé par le diviseur suivant. Le décompte continue jusqu'à ce que tous les* sièges *soient attribués. »*[1]

À Assesse (où siègent 17 conseillers communaux), ce texte peu clair se traduisit comme suit :

Votes	ECOLO		ALN		@ROC		ACOR	
4422	740		1.920		399		1.363	
diviseur	16,73%		43,42%		9,02%		30,82%	
2	**370**	7e	**960**	1er	**200**	16e	**682**	2e
3	**247**	12e	**640**	3e	133		**454**	5e
4	185		**480**	4e	100		**341**	8e
5	148		**384**	6e	80		**273**	11e
6	123		**320**	9e	67		**227**	14e
7	106		**274**	10e	57		**195**	17e
8	93		**240**	13e	50		170	
9	82		**213**	15e	44		151	
10	74		192		40		136	
sièges		**2**		**8**		**1**		**6**

Le 1er quotient le plus élevé (960) a permis l'attribution du 1er siège à ALN, le 2e (682) a attribué le 2e à ACOR, et ainsi de suite jusqu'au 17e, obtenu par ACOR avec un quotient de 195.

L'hypothèse des 12 voix de différence, défendue par ALN, se trouve dans le 2e tableau.

Votes	ECOLO		ALN		@ROC		ACOR	
4422	740		**1.932**		399		**1.351**	
diviseur	16,73%		43,69%		9,02%		30,55%	
2	**370**	7e	**966**	1er	**200**	16e	**676**	2e
3	**247**	12e	**644**	3e	133		**450**	5e
4	185		**483**	4e	100		**338**	8e
5	148		**386**	6e	80		**270**	11e
6	123		**322**	9e	67		**225**	14e
7	106		**276**	10e	57		**193,0**	
8	93		**242**	13e	50		169	
9	82		**215**	15e	44		150	
10	74		**193,2**	17e	40		135	
sièges		**2**		**9**		**1**		**5**

Le 17e siège passait ainsi d'ACOR vers ALN pour une différence de quotient de 2 dixièmes (193,2 contre 193,0). Mais encore fallait-il pour cela que les 12 votes en question soient repris à ACOR. À partir de là, jouant avec les chiffres, nous vous laissons imaginer tout autre cas de figure.

Hugues LABAR

[1] *Élections communales du 14 octobre 2012 - Vade-Mecum - Présidents des bureaux communaux - Recensement*

La taverne … c'est fini !

Sept ans après l'incendie qui la ravagea (c'était le 23 janvier 2006, déjà…), la démolition de l'ancienne *Auberge de la Vallée* a débuté fin février. Crup'Échos s'est trop souvent plaint de l'état de ces ruines pour regretter maintenant cette démolition. Parmi toutes les pires solutions qui existaient, c'était sans doute la meilleure, vu l'état de délabrement de ce bâtiment. Il n'empêche que c'est avec regret que les Crupétois ont assisté à la deuxième mort ce lieu qui fut tant animé par le passé et un témoin privilégié de la vie du village. Grâce à l'intervention diligente du voisinage, les deux pierres millésimées (XVI^{e} s.) qui se trouvaient en façade ont été sauvées. Espérons qu'elle soient mises rapidement en évidence en un lieu accessible à tous où, protégées, elles attireraient l'attention des promeneurs.

Rappelons brièvement que la taverne fut sans doute érigée à cet endroit à la fin du XVII^{e} s. ; elle était située antérieurement au château. Au XIX^{e} s., un moulin à chanvre y fut installé. Jusqu'aux années 1950, la famille PURNODE tint l'établissement, puis ce fut au tour de la famille WAGNER, jusqu'au jour de ce funeste incendie[1]. Mieux qu'un long texte, voici quelques photos retraçant cette histoire. Nostalgie …

[1] Pour plus d'explications, voir L. GENETTE & J.-L. JAVAUX, *L'ancienne franche taverne* in *Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, pp. 533-535.

Notre voyage au Rwanda – Août 2012

Printemps 2012 : on nous propose un voyage de quinze jours en famille au Rwanda… Bien que cela fasse partie de nos rêves de pouvoir visiter un jour ce centre de l'Afrique dont nous avons tellement entendu parler sans jamais le découvrir, nous sommes pris au dépourvu. Quelques jours de réflexion et puis notre décision est prise, nous irons au Rwanda dans la deuxième quinzaine du mois d'août.

Renseignements pris auprès de divers services, aucune mesure spéciale n'est requise en-dehors des inévitables et obligatoires vaccins, ainsi que la prise de médicaments contre le paludisme avant, pendant et au retour du voyage.

Le Rwanda, tout le monde en parle et peu de gens le connaissent. Le pays est ce qu'il reste d'un grand royaume qui avant les colonisations de la région embrassait, outre le Rwanda actuel, une bonne partie de l'est du Congo ainsi que du sud de l'Ouganda. Un pays puissant dont les colonisateurs ne pouvaient sans doute pas supporter l'existence et qu'ils se sont partagé bon gré, mal gré.

Un tout petit peu de géographie et d'histoire :

Le Rwanda est un petit pays de 26.338 km2 enclavé en Afrique centrale. Il se situe entre le 1er et le 3ème degré de latitude au sud de l'équateur. Le Rwanda s'élève à une altitude située entre 1500 et 2000m au-dessus de la mer sur le côté de la grande faille d'Afrique orientale. Limitrophe de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Burundi et de la République démocratique du Congo, le Rwanda est aussi l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique avec une population évaluée à plus de 8 Millions de personnes.

Le Rwanda est caractérisé par des terrains accidentés et beaucoup de collines, d'où est tiré son surnom de « pays des Milles collines ». Le climat est tempéré, situé toute l'année entre 18° et 24°. On note quatre saisons au Rwanda, soit la grande et la petite saison sèche, ainsi que la grande et la petite saison des pluies.

Huit heures de vol avec SN Brussels Airlines au petit soin pour ses passagers et nous atterrissons en début de soirée à l'Aéroport de Kigali situé en bordure de l'ancienne ville. Dès que nous quittons l'aéroport, nous sommes plongés dans une circulation dense conséquence de l'activité intense de cette ville qui ne cesse de se développer.

Nous avons pu rayonner à partir de Kigali dans toutes les directions (en rouge sur la carte ci-dessous). Par manque de temps les régions de Kibuye et Cyangugu le long du lac Kivu n'ont pu être visitées, mais nous avons pu nous rendre au bord de ce lac à Gisenyi qui n'est séparé de Goma que par un petit mur et deux postes-frontières.

Kigali est une ville moderne au développement fulgurant. Des collines entières, jadis vouées à la culture et aux habitations traditionnelles, ont été réquisitionnées (contre dédommagement) pour permettre l'extension de l'Administration, des activités économiques et la construction de quartiers résidentiels. Il faut donc aller un peu plus loin, vers le « Kigali rural » et dans les autres provinces, pour retrouver des champs et jardins potagers où tout pousse : légumes (poireaux, salades, carottes, haricots, etc.), fruits, pommes-de-terre, manioc, en ce compris, le disputant aux bananeraies, des champs d'ananas grimpant à l'assaut de la colline, agrumes, fruits de la passion, mangues, prunes du japon et tutti quanti. Dans les nombreuses vallées où coulent des rivières formant les sources du Nil, les rizières côtoient les pisciculture. Il y a peu de grands élevages bovins principalement par manque de prairies, mais beaucoup de vaches sont nourries toute l'année à l'étable (même en bordure de la ville) avec de l'herbe coupée et transportée à grands frais. La culture du thé se fait dans les vallées larges des collines. Les routes rayonnent au départ de Kigali dans toutes les directions. Elles sont construites avec les matériaux locaux (latérite) et recouvertes d'un asphalte qui n'a absolument rien à envier à celui de nos routes wallonnes, au contraire! De larges accotements stabilisés permettent aux cyclistes et aux piétons de circuler, en sécurité, sans devoir slalomer entre les voitures, minibus et poids lourds qui sillonnent ce pays où aucun moyen de transport en commun de grande envergure n'existe. Le premier chemin de fer vers Kigali n'est en effet planifié que dans quelques années. Le long de ces routes se succèdent villages et petites villes grouillant de vie. Points d'eau (bornes de distribution branchées sur le réseau d'eau potable), écoles et dispensaires sont disponibles dans toutes ces agglomérations. Certains villages ont même l'électricité distribuée dans les maisons.

L'enseignement est obligatoire et pour accéder aux études supérieures un minimum de 60% est exigé. En dessous de ce seuil le jeune doit se lancer dans un métier de son choix et gagner sa vie.

En ville aussi bien qu'à la campagne la sécurité est assurée pour la population et les visiteurs. Il y a à Kigali des hôtels, des restaurants. Des magasins et des marchés assurent le ravitaillement « moderne» et l'on trouve à peu près de tout à des prix très raisonnables pour les européens que nous sommes. Nous avons pu aussi visiter des marchés plus traditionnels où la population peut soit écouler sa production, soit se ravitailler à meilleur compte qu'au centre-ville. Derrière de petits comptoirs (jaunes) parsemant les rues et placettes, se trouvent des vendeurs que nous avions pris pour des « marchands de glace »; en fait il s'agit de vendeurs de cartes GSM car ce moyen de communication est très développé dans tout le pays et relativement bon marché.

La poste et les bureaux de change sont disponibles partout. L'euro est très bien accueilli et le change est officiel ; cependant il ne faut pas venir avec de trop petites coupures car cela coûterait plus cher tout en restant officiel car nous n'avons pas vu de marché noir.

En bref un séjour qui nous a fait découvrir un pays attachant à plus d'un égard et loin des clichés négatifs sous lesquels les pays d'Afrique sont souvent présentés ; un pays qui se développe et se modernise à un rythme soutenu au profit de sa population et qui mérite notre respect! Les milieux d'affaire semblent bien exister également mais cela est normal dans un cadre qui attire les intérêts étrangers ne rechignant pas à s'engager là où le développement est possible et contrôlé. Ainsi un projet vient d'être lancé pour la construction d'un aéroport ultramoderne (à 20 kilomètres au sud de Kigali) qui devrait être opérationnel en 2016. Un chemin de fer devrait relier bientôt Kigali à la Tanzanie et au Burundi ; le projet, dont les travaux pourraient commencer en 2016, a pour objectifs de relier les pays enclavés que sont le Burundi et le Rwanda à la voie ferrée de la Tanzanie au niveau de la gare Isaka et leur fournir un accès durable au port de Dar-es-Salaam.

Après ce préambule, nous vous proposons de partager quelques souvenirs et émotions glanés au cours de notre séjour.

KIGALI ET SES ENVIRONS

Un quartier résidentiel en pleine transformation

A **Kigali**, lieu de **contrastes**, les **immeubles modernes tels que la Banque Rwandaise du développement** surplombent du haut des collines les quelques **habitations traditionnelles** qui subsistent (sans doute plus pour très longtemps).

A Kigali, au pied d'un quartier situé sur une colline, un **marché traditionnel** bien garni.

Cuissot de **chèvre**, **pommes-de-terre rissolées, bananes frites...** des ingrédients habituels d'un bon repas local...

... dans un **bel hôtel entouré d'un parc** au bord d'un lac....

LA PROVINCE

La borne-fontaine pour la distribution d'eau potable

Les **routes**

Les **vallées** ...

Point-de-vue sur les volcans de la Virunga...

Les rizières

Les lacs

Au sud, Nyanza, la **hutte royale du dernier Mwami...**

... et ses **vaches**

Les traditions

Les Rwandais magnifiaient trois animaux: deux domestiques (la **vache**, le **chien de chasse**), et un troisième, semi-domestique (**l'abeille**). Des trois, **la vache est celle qui fut la plus honorée**. Cette magnification passe par plusieurs chants qui tous, dans leur ensemble, peuvent être considérés comme un sous genre de la **poésie pastorale déclamée**, très élaborée et faisant partie de ce que Alexis Kagame (1969) appelle les "**trois grands genres lyriques de l'Ancien Rwanda**": **poésie pastorale consacrée à la vache royale Inyambo**, poésie guerrière et poésie dynastique. Invités par **notre ami le père François**, curé à Bruxelles, nous avons pu participer dans son village à une cérémonie traditionnelle de remise de la vache pendant laquelle des chants et danses furent présentés par les habitants de **Rwamagana (**à l'est de Kigali non loin **du lac Muhazi)**.

Poésie pastorale déclamée...

et **la danse ...**

Et enfin l'avenir du pays !

A la campagne

A la ville

Il y a du pain sur la planche...

Bibliographie :

- http://www.rwasta.net/view/article/histoire-du-rwanda/index.html
- http://www.rwasta.net/view/article/chronologie-historique-du-rwanda/index.html
- http://www.rwasta.net/view/article/les-bami-rois-du-rwanda/index.html
- http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm
- http://music.africamuseum.be/instruments/french/rwanda/rwanda.html

© **photos :** Fabien Nkundabagenzi et Freddy Bernier

Notre séjour se termine par une visite du Parc de la Kagera (Akagera en kinyarwanda).

Au départ d'un Lodge situé sur les rives du Lac Ihema nous avons pu participer à un (micro) safari qui nous a fait rencontrer quelques animaux sauvages. Nos deux tentatives de rencontre des éléphants n'ont pas réussi, nous n'avons pu qu'apercevoir leurs crottes fraîches jalonnant la piste (J ce sera pour la prochaine fois). Voici quelques photos glanées dans cette partie sud du parc qui s'étend sur plus de 2.500 km² au nord-est du Rwanda près de la frontière avec la Tanzanie. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_de_l%27Akagera)

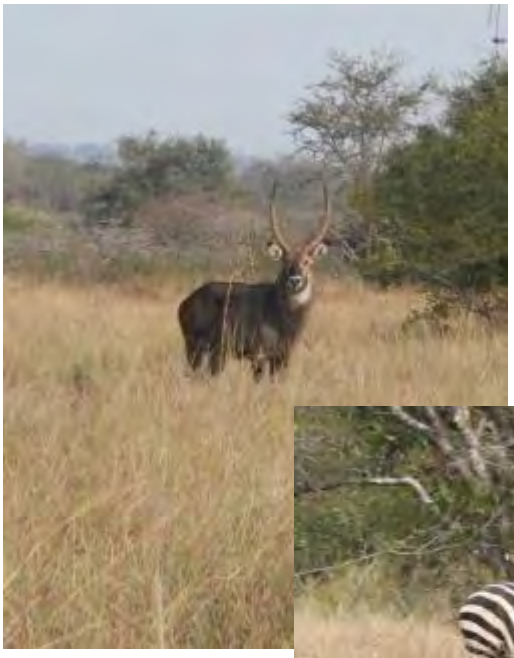

Francine et Freddy Bernier.

Li bierdgi d'Insefi - Chapitre 2 : Raymond a disparu

Ci djudi-là, vola qu'on n'ritrouveut nin li pus vîye des berbis. A crwère qu'elle aveut lèvèt l'guète, comme li gate da Mossieû Segin. On z'aveut r'battu les bwès t't'autoû dol since, après z'awè ukè les çinsîs véjins et l'champète, et dol né, li Maurice aveut dvu montè d'garde , si télemint qui s'cheptel, minrneut l'arèdge, pasqui leu soû n'esteut nin là.

Li djoû d'après, ça co stî l'minme affère, on s'dimandeut bin ousq'elle aveut foutu s'camp : des voleûrs, quétfiye, ou bin tchèyuwe dins on'èglijwè, ou pierduwe dins l'campagne. Tot l'monde aveut bin si p'tite idée, dol pus subtile à l'pus drole.

Li pôve Clarisse si laminteut. Portant, les djo-nès berbis continu.unnent à d'nè leu latia, po li p'tit Raymond, come si rin n'esteut.

Sakants djoûs pu taurd, di l'après l'dînè, Clarisse mèteut s'lindge à souwè, dasmétant qu'li p'tit dwârmeut è s'bèce, à l'intréye dol coujène, pinseut-elle...

Li matante Jane esteut accourue, po l'allè rabressi : "Min, èwou esti li p'tit , don ? " Li bèce esteut sitaurée et l'Raymond n'esteut pus là ! Minme li vwèle dol cote qui Clarisse s'aveut mariè, et qu'elle aveut pris l'habitude do stinde sur li, po z-espétchi les moches do kèki li p'tit pèlot dins s'someil, s'aveut èvolè ! Pon d'doute, on z'aveut s'crotè l'èfant. Min qui, ô vos ? Et poqwè ?

Les gendârmes ont-st-arrivè, puis les pus près vèjins s'ont rachonnè addé l'maujone da Clarisse : les comères brèyin.n', dismètant qu'les omes ribattunt l'pays. Bin rate, des dijin.nes di volontaires s'ont mètu à cachi pa tos costès, des çis avou leus autos, les autes à vélo. Li forestier, et on sôdart pensionnè, avou leus tchins,ont r'toûrnè tos les trôs et les camoussaus. Brokette et rin-rin : al né, on n'aveut todis pon d'novèle do p'tit Raymond !

Ci côp-çi, c'esteut l'drame : tot l'pays esteut su des tchaudès breujes. Les gazètîs imprimrunt des articles po l'lend'mwain, avou l'photo do gamin et vd'ses parints, en prumîre page. On prometteut one belle rècompinse au çi qui qui dôreut des renseignemints valâbes.

I l'esteut s'crît qui l'vinrdi 13 sereut l'djoû des miraûkes : al prumîre heure, on bêladge s'a fé ètinde do costè des ruines dol vîye grègne.

Comint c'qui nuk n'aveut sondgi à z'allè tapè on côp d'ouye vélà, don ? Waît on pau, li berbis da Maurice, s'a stî catchi drî on moncia d'vîs balots d'foûr, et elle esteut là qu'elle restchaufeut li p'tit Raymond, qui ronfleut come on bienheureux, pu bia et pu roselant qu'li p'tit Jésus !

Qui s'aveut-i passè au jusse ? Tot simplemint qui l'berbis, assatchie pa l'odeûr di l'èfant, l'aveut hertchi sus s'couvète jusqu'à l'vîye grègne.On côp là, elle s'aveut mètu à l'sogni , come elle aureut fé avou s'prôpe bèdot !

Traduction

Ce jeudi-là, voilà qu'on ne retrouvait plus la plus ancienne des brebis : à croire qu'elle s'était sauvée, comme la chèvre de Monsieur Seguin. On avait battu les bois aux alentours de la ferme, après avoir alerté les fermiers voisins, et le garde-champêtre, et la nuit suivante, Maurice avait dû monter la garde, tant son cheptel était bruyant, parce que leur sœur n'était plus là. Le jour suivant, ce fut pareil, on se demandait bien où elle avait pu se sauver : des voleurs, peut-être tombée dans un chantoir, ou perdue dans la campagne. Chacun avait bien sa petite idée, de la plus plausible à la plus folle.

La pauvre Clarisse se désolait. Pourtant, les jeunes brebis continuaient à donner leur lait, pour le petit Raymond, comme si rien n'était.

Quelques jours plus tard, dans l'après-midi, Clarisse mettait son linge à sécher, tandis que le petit dormait dans son berceau, à l'entrée de la cuisine, pensait-elle... La tante Jeanne était accourue, pour aller l'embrasser : "Mais, où est-il le petit, donc ?"

Le berceau était renversé, et Raymond n'était plus là ! Même le voile de la robe que Clarisse portait à son mariage, et qu'elle avait pris l'habitude d'étendre sur lui, pour empêcher les mouches de chatouiller l'enfant, s'était envolé ! Pas de doute, on avait enlevé Raymond, mais qui donc ? Et pourquoi ?

Les gendarmes ont débarqué, puis les voisins se sont rassemblés autour de la maison de Clarisse : les femmes pleurnichaient, tandis que les hommes rabattaient le pays. Bien vite, des dizaines de volontaires se sont mis à chercher partout, certains en voiture, d'autres à vélo. Le forestier, et un militaire pensionné avec leurs chiens, ont fouillé tous les coins et les recoins. Sans succès, car, le soir, on était toujours sans nouvelle du petit Raymond !

Cette fois, c'était le drame : tout le pays était sur des charbons ardents. Les journalistes imprimeraient un article, dès le lendemain, avec la photo du gamin et de ses parents en première page. On promettait une bonne récompense à qui donnerait des renseignements fiables.

Mais il était écrit que ce vendredi 13 serait le jour des miracles : à la première heure, un bêlement s'est fait entendre du côté de la vieille grange en ruines.

Comment était-il possible que personne n'ait songé à jeter un coup d'œil de ce côté-là ?

Voyez donc, la brebis de Maurice s'était cachée derrière des vieux ballots de foin, et elle était là, réchauffant le petit Raymond, qui ronflait comme un bienheureux, plus beau et plus radieux que jamais, tel l'enfant Jésus !

Que s'était-il passé au juste ? Tout simplement que la brebis, attirée par l'odeur du bébé, l'avait traîné sur sa couverture, jusqu'à la vieille grange. Une fois là, elle s'était mise à le soigner comme elle l'aurait fait avec son propre agneau !

La suite dans le prochain recueil, sortie prévue courant avril.

André QUEVRAIN

« Les Perce-Neige » - « La Douceur des Coteaux Mosans»

Ainsi que vous venez de le lire, André sortira prochainement un nouveau recueil d'histoires et contes. Comme pour les précédents ouvrages, les bénéfices seront reversés à l'asbl « Les Perce-Neige ». C'est l'occasion de présenter l'histoire et les objectifs de cette association au service des personnes polyhandicapées.

« C'est une belle histoire que celle qui a débuté en 1970 avec la création de l'asbl **« Les Perce-Neige ».** Son objectif général était d'améliorer le sort des handicapés atteints d'arriération mentale, associée ou non à d'autres déficiences. On ne parle pas encore, à l'époque, de poly-handicap. Son objectif immédiat était la création d'un centre de jour destiné à prendre en charge les soins et l'éducation d'enfants présentant des difficultés mentales et physiques de développement.

Le Centre, construit sur les hauteurs de Jambes, ouvre ses portes le 15 février 1974. Il est conçu pour accueillir 36 personnes, mais les demandes ne cessent d'affluer.

En 1987 et 1997, grâce aux extensions construites l'agrément monte à 45, à 52, puis 60 places.

En 1979, l'asbl **« Les Amis des Perce-Neige »** voit le jour. Elle joue depuis lors un rôle financier essentiel dans le développement des différents centres.

Vient alors pour les parents la question de suite de la prise en charge de leur enfant à l'âge adulte.

En 1991, **« La Douceur Mosane »** voit le jour et peut accueillir 12 adultes polyhandicapés. Aujourd'hui, ce service d'accueil de jour pour adultes polyhandicapés peut accueillir 40 personnes.

Mais la vie suit son cours et les parents se trouvent un jour ou l'autre confrontés à la difficulté d'assumer au quotidien la prise en charge, physiquement éprouvante, d'un adulte polyhandicapé. La nécessité de trouver un relais en matière d'hébergement s'impose. Tout naturellement germe le projet d'un service résidentiel pour adultes polyhandicapés. **L'asbl « Les Coteaux Mosans »** naît en 1998. Un premier bâtiment, financé par « Les Amis des Perce-Neige », accueille, en janvier 2004, ses 10 premiers résidants pour poursuivre avec un second lieu de vie en janvier 2008 et un troisième en 2012. Depuis, le service compte un hébergement de 30 personnes polyhandicapées adultes.

À ce jour les deux institutions pour adultes ne forment plus qu'une seule asbl : **« La Douceur des Coteaux Mosans »**.

Cette histoire solidaire est donc le fruit d'une construction collective où tous les acteurs concernés ont apporté leur connaissance des besoins des personnes handicapées. Elle est le fruit aussi de la persévérance et de la volonté d'une poignée de personnes compétentes et convaincues.

Sans la sympathie, le soutien et à l'image de Monsieur A. QUEVRAIN, l'action d'innombrables personnes, de groupes, de clubs qui se sont laissé sensibiliser par les difficultés de la prise en charge des personnes polyhandicapées à Jambes, les trois centres qui y ont pris naissance et s'y sont développés n'existeraient pas. Grande est la reconnaissance des responsables des trois centres, de leurs équipes, et des familles qui sont concernées ! »

Les équipes autour du Service du Poly-handicap

En complément, notre trésorier a tenu a témoigner :

Ma sœur Véronique, actuellement hébergée au Centre IMS Ciney et âgée de 47 ans, a bénéficié des services de « Perce-Neige », en Centre de Jour, depuis ses 13 ans jusqu'à l'âge de 18 ans. Grâce au dévouement et au professionnalisme de l'équipe pluridisciplinaire en place, Véronique avait réalisé des progrès appréciables, au niveau de la marche notamment.
Cela soulageait beaucoup ma maman de la charge physique énorme engendrée par l'état de Véronique.

Marcel

Coup de feu à la salle Sainte-Famille

Une originale (Andrée) invite, pour le réveillon de Noël, quatre personnes isolées aussi excentriques les unes que les autres : une noble déchue (Patricia), un assureur sans scrupules (Marcel), une chanteuse d'opéra dépassée (Anne) et une chercheuse de parti (Aurélie).

Un cinquième convive se présente, muni de son carton d'invitation, solidement armé, et inquisiteur à souhait (Thierry, par ailleurs auteur de la pièce).

Ainsi que la nièce de la patronne (Odile), en perdition, larguée par son petit ami le jour même.

Cela fait du monde pour la cuisinière de service (Sylviane) et le laquais farfelu, qui mène double vie (Bastien) ... et qui craignent le « coup de feu » en cuisine.

Mais l'agent de quartier (Franz) veille : toujours à l'affût ... d'un bon verre, d'une rixe imaginaire et... d'un « coup de feu » impromptu ... mais de coup de feu il n'y aura point, car comme dans les intrigues les plus tordues, tout finit par s'arranger.

Quatre séances, salles combles à chaque fois ; comme d'habitude, serait-on tenté de dire : on en redemande. Rendez-vous en fin d'année ? Thierry nous en écrit une par an depuis une décennie, alors...

Cinquante ans d'amour dans la restauration

Jeanine et André FIEUW, votre nom fut associé aux Ramiers pendant très longtemps, aujourd'hui, vous habitez le chalet à proximité de votre restaurant... mais encore ???

C'est André qui nous dit :

« Je suis né à Louvain, le 13/1O/35, mon père fut nommé à la Poste à Meix-devant-Virton, en 1936, ma mère y tenait une pension de famille : c'est pourquoi j'ai passé mon enfance en Gaume, et aussi... que je me suis intéressé très tôt à la restauration.

Diplômé de l'école hôtelière en 1953, j'ai été commis de cuisine au restaurant Molenkamp à Dinant, puis cuisinier à l'Hôtel du Luxembourg à Arlon, chef-cuisinier à l'Hôtel de la Gare et à l'Hôtel de la Collégiale à Dinant.

C'est en 1966 que je me suis installé comme restaurateur à Crupet.

Étoilé au guide Michelin en 1973, bientôt titré aux Étapes du Bon Goût, à la confrérie des maîtres-queux de Belgique, des maîtres cuisiniers de Belgique, membre des relais et Châteaux ...

J'ai connu mon épouse Jeanine COLLET à Dinant lorsque je travaillais à l'Hôtel de la Gare. Nous nous sommes mariés en 1963.C'est aussi grâce à elle, à son amabilité, et à sa bonne humeur communicative, que s'est faite notre réputation gastronomique.

Nous avons eu deux enfants, qui sont devenus eux-aussi restaurateurs : Hugues, qui m'a succédé aux Ramiers, malheureusement décédé à 48 ans, et Éric, qui tient le restaurant La Broche à Dinant depuis plus de 10 ans.

Nous avons trois petits enfants et habitons toujours Crupet, auquel restons très attachés. »

In memoriam

Marie-Thérèse SCAILLET, était née à Durnal ; elle est décédée le 28 décembre 2012 (à quelques mois de son centenaire). Elle fut employée à la Compagnie des Eaux de Spontin, puis au Château de Ronchinne. Restée célibataire, elle a terminé sa vie à Crupet, rue Pirauchamps, 9.

Jean-Louis CONARD, était né à Namur, le 7 décembre 1947. Ancien électricien, il s'était retiré au n° 1, rue Haute, où il est décédé l'an dernier.

Marie-Thérèse SOETAERT, épouse LEVEAU, née le 19 juin 1932, est décédée le 13 mars 2013. Elle avait une seconde résidence rue Pirauchamps, 1. Ses funérailles ont eu lieu à Crupet, où se trouve le caveau familial. La famille LEVEAU a exploité jadis la réputée Brasserie de l'Aulne.

ACCIDENT MORTEL

Michel DEMOULIN, d'Assesse, est décédé à Crupet, le 9 mars dernier. Il n'habitait pas Crupet, mais y avait des affinités familiales, et c'est après y avoir fêté un anniversaire, qu'à proximité de Houyemont, sa BMW a dévié dans l'accotement, avant de se retourner... sur lui, ne lui laissant aucune chance de survie.

Aux familles éprouvées, CRUP'ECHOS présente ses condoléances.

Voleurs et vandales à Crupet !

« *On pinse todis qui çà n'arrive qu'aux ôtes* ! » C'est le commentaire de Mario, qui a reçu en janvier une visite nocturne inattendue, dont il nous raconte les détails, avec force jurons. En fait , le ou les voleurs se sont introduits dans sa salle à manger et son magasin, via l'arrière du bâtiment, après avoir ouvert la porte, soigneusement fermée cependant.

Explication : la clef a été poussée de l'extérieur, jusqu'à ce qu'elle tombe sur le sol, puis elle a été ramenée par dessous la porte, vers l'extérieur. L'ouverture est, dès lors, un jeu d'enfant... Le procédé est connu. Il n'y a pas eu de dégâts, mais le préjudice est tout de même important : un sac contenant du liquide, cartes de banque, documents d'identité, qu'il a donc fallu renouveler. Les portefeuilles, les deux cagnottes du Pachis, (Bistrot du Terroir, tenu par sa fille Caroline), et le contenu du tiroir-caisse, tout cela a été emporté.

« Le plus râlant, nous confie Mario, c'est que le chien a grogné, et que je l'ai fait taire ! » La police des Arches, dûment prévenue, a relevé des traces de pas, montant vers le plateau des Grottes, puis vers l'O.T.A., pour se terminer à la sacristie, où la porte a été forcée, après avoir abîmé la serrure. Pénétrant ensuite dans l'église, le ou les voleurs ont fouillé un peu partout, à la recherche de liquidités, et seules quelques pièces de monnaie ont disparu. Plainte a été déposée, et, si des doutes existent, l'enquête apportera sans doute les éclaircissements attendus.

Ces vols nous incitent à rappeler les consignes de sécurité habituelles : fermeture à double tour, en ne laissant jamais les clés sur les serrures, une alarme, des verrous supplémentaires, un chien, et signaler chaque fois les faits à la police locale, dont nous rappelons les numéros :

Police des Arches : 085/82.36.00 - Agent de quartier : TASIAUX Isabelle, 083/66.06.30

Mauvaises surprises ce samedi 2 mars au petit matin , pour les habitants de la paisible rue Basse. Des mauvais plaisants avaient déplacé des bacs de fleurs, des potelets en pierre, des chaînettes, des poubelles et des garnitures de terrasses, pour les transporter sur les toits et les capots des voitures proches. Résultat : une dizaine de voitures griffées, poteries cassées, chaînes arrachées, etc.

Des coups de sonnettes intempestifs ont été signalés, entre 2 h 1/2 et 3 h du matin. De sérieuses présomptions existent, qui seront vérifiées par la Police des Arches, auprès de laquelle des plaintes ont été déposées.

Que faire devant de tels agissements , sinon insister pour que des rondes nocturnes soient organisées par la police locale, et que chaque habitant signale tout indice permettant de trouver les coupables.

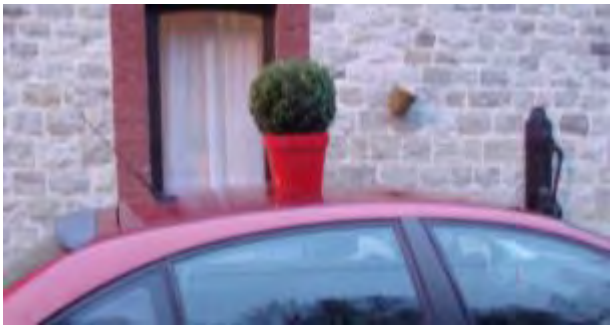

VOITURES FLEURIES...
Quand les pots de fleurs et les pierres se baladent la nuit !

Statistiques de population

Au 31 décembre 2012, Crupet comptait **514 habitants**, soit 258 hommes et 256 femmes. La répartition globale par sexe est donc quasi à l'équilibre. Mais si on affine par tranches d'âge, on note deux décalages : chez les moins de 20 ans, 67 garçons pour 53 filles ; chez les plus de 70 ans, 21 hommes pour 29 femmes. Le graphique ci-dessous reprend la répartition par tranches de 10 ans.

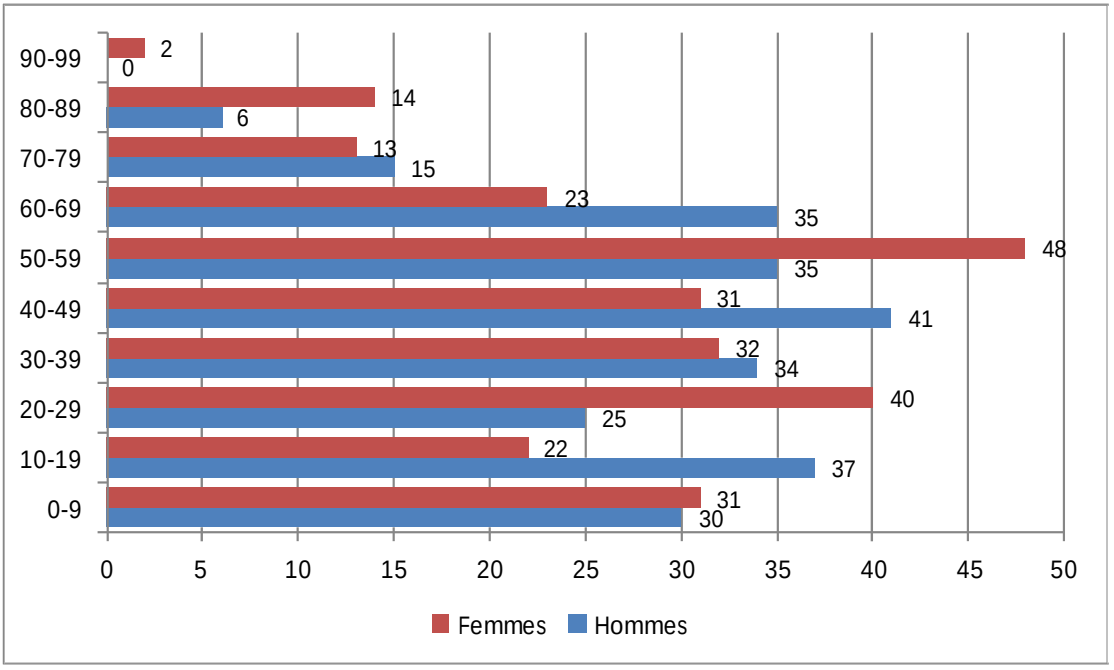

En 2010[1], nous nous posions la question de savoir si les 500 habitants seraient bientôt dépassés, c'est donc maintenant chose faite.

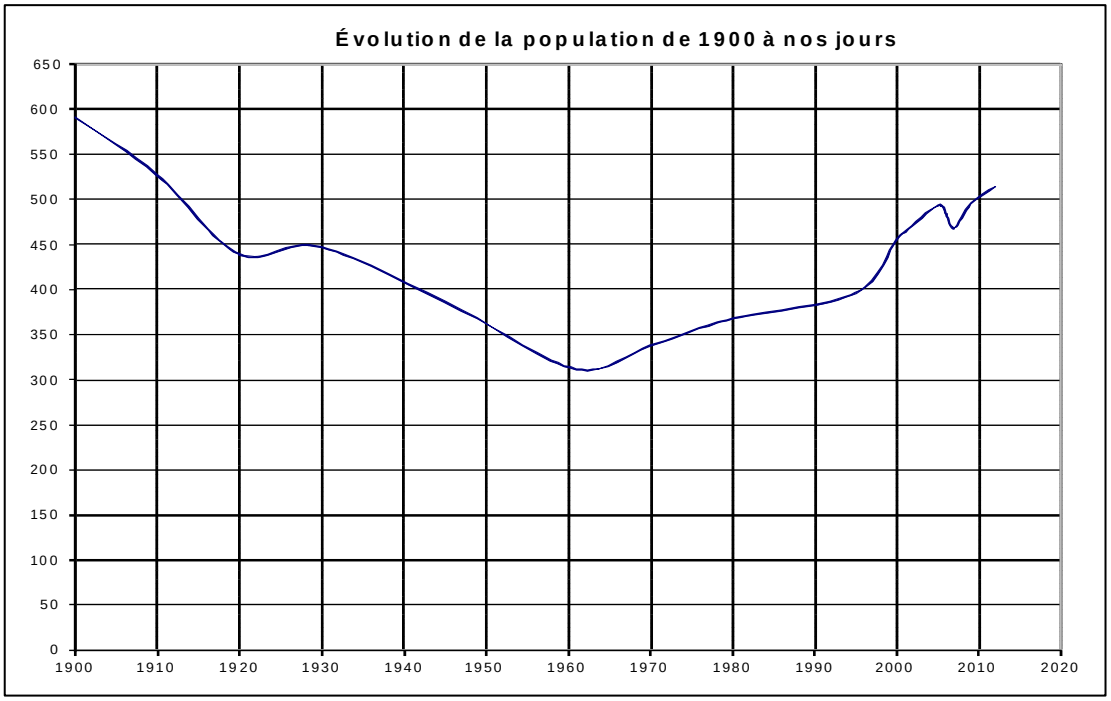

Hugues LABAR (avec l'aide d'Anne COUVREUR)

[1] Statistiques de population au 31/12/2009. *Crup'Echos n°80*, p. 26.

Essai d'un cadastre de Crupet en 1680 (2e partie)

Lorsque je me suis investi dans ce travail, je me doutais qu'il serait ardu. Mais j'avais l'espoir que les recoupements des actes de propriété permettraient d'arriver assez facilement à faire coïncider les différents lots de 1680 avec le cadastre de 1810.

Je dois maintenant admettre que ce n'est pas aussi simple (les transferts de propriétés sont nombreux sur 5 générations) et les certitudes d'un moment peuvent être facilement balayées. Ainsi, un acte de 1694 a remis totalement en cause le raisonnement tenu dans Crup'Echos n°84 (p. 30), concernant le lot n°7. Ce qui a eu un impact sur les lots n°6 et n°8. Le responsable en est un certain Henri MARTIN qui, au début du XVIIIe siècle, fut propriétaire à la fois des lots n°7 et n°8, ce qui m'a induit en erreur.

Veuillez donc ne pas tenir compte de ce qui fut écrit précédemment. J'espère que cette nouvelle version sera la bonne.

*

* *

Lot n°6 – le bien Jean Matho

En 1705, Jean MATHOT, censier à Ciney, avec l'accord de son fils Arnold, vend à Jean HORNE « *l'usufruit qu'il at a une masure, certaine petite pièce de terre ou jardin qu'il at situé audit Crupet communément appelée la terre Mansfelt proche la taverne* »[1]. Jean HORNE était un proche voisin, occupant la Follerie depuis 1700. Le petit bien de cet acte correspond donc au lot n°6.

Il est ensuite possible de suivre les transferts de la propriété. En 1714[2], Jean HORNE fait donation à sa fille de la terre d'Arnold MATHO et de la maison qu'il a fait rebâtir. En 1721[3], Anne-Marie HORNE vend à Jacques BURLET « *la maison qui fut à son père* ». En 1762[4], les enfants de feu Jacques BURLET font partage de ses biens et la maison revient à son fils Nicolas. En 1810, Martin-Gilles BURLET (°1760), le fils de Nicolas, est propriétaire des parcelles C56 à C58 (13,98 a). Celles-ci forment le coin entre les actuelles rues Basse et Saint-Joseph, près de l'ancienne taverne, ce qui correspond à la description de 1705 et permet de situer cette énigmatique « *terre Mansfelt* ».

Écart de superficie du lot n°6 : 13,98 a - 11,35 a = 2,63 a.

Lot n°8 – le bien Jean Dartois

En 1694, les enfants de Jean DARTOIS et Anne BOUCHAZ font partage des biens de leurs défunts parents[5]. Plusieurs terres (4 lots) sont à partager dans Crupet, mais deux nous intéressent plus particulièrement pour le moment : Pierre DARTOIS hérite de la maison paternelle et du jardin bordés à l'Est par le chemin, au Sud par le Ry de Vesse et au Nord par Damien PINTREAU et Jean MARTIN[6] ; Damien PINTREAU, l'époux de Jeanne DARTOIS, obtient la maison et jardin « *appelés Christophe* », limités à l'Est par le chemin, au Nord par Jean MARTIN et à l'Ouest par la rivière.

Vue du confluent Ry de Mière – Ry de Vesse en 1789. Le Nord est en bas.

Cette portion des biens de feu Jean DARTOIS était donc circonscrite par le chemin à l'Est, le Ry de Vesse au Sud et la rivière à l'Ouest (soit l'emplacement de l'actuel n°15 rue Basse), avec la propriété de Jean MARTIN au Nord. Ceci devait donc constituer le lot n°8.

Par la suite, Jean DARTOIS, un autre fils habitant Dinant, rachète les parts de Pierre et Damien, pour céder

[1] A.É.N. – *Échevinages* – n°2084.
[2] A.É.N. – *Échevinages* – n°2079.
[3] A.É.N. – *Échevinages* – n°2079.
[4] A.É.N. – *Échevinages* – n°2080.
[5] A.É.N. – *Échevinages* – n°2078.
[6] Pas de précision quant à la limite Ouest, que l'on suppose être la rivière de Crupet.

rapidement, en 1699[7], les deux maisons à Henri MARTIN, le fils de Jean. Puis, un acte[8] de 1760 désigne à nouveau clairement l'ancienne maison de Jean DARTOIS. Ce jour-là, « *Henry Charlot de Durnal* [...] *et Joseph Martin* [...] *font exposer au plus haut offrant et dernier enchérisseur la maison et jardin et héritage y adjacent et appendice qui at appartenu à feu Henry Martin scituée à Crupet* [...] *joindant d'orient à un petit jardin apartenant à Jean Bodart et au vendeur, du midy au ruiseau de Vesse, du couchant à l'autre ruiseau venant de Fontaine Dieu, du septentrion au chemin du Seigneur* ». C'est cet ensemble qui apparaît clairement à l'avant-plan de la célèbre gravure de Remacle LE LOUP, éditée vers 1740. On notera aussi que l'ensemble se prolonge au Nord jusqu'à un chemin. Ce chemin n'apparaît pas sur le plan cadastral de 1810, mais il est représenté sur un plan de 1789[9] ; ce chemin permettait de rejoindre la rivière pour la traverser et aller vers Mont.

En 1810, la maison en bordure du Ry de Vesse et le jardin à l'arrière appartiennent à Jean-Guillaume DAFFE, un petit-fils d'Henri MARTIN. Le tout, d'une superficie totale de 31,82 a, est cadastré sous les parcelles C60 à C62. On dépasse ici le mesurage de 1680 ; il doit donc y avoir eu entre-temps fusion puis division de lopins de terre, de sorte que la situation de 1680 est difficile à juxtaposer exactement sur la carte de 1810.

Par ailleurs, l'acte de 1760 mentionne un petit jardin appartenant à Jean BODART. On sait aussi que celui-ci a fait construire une maison[10] en 1755, de l'autre côté du chemin. Jean BODART était le fils de Françoise DARTOIS, une petite-fille de Jean DARTOIS. Jean BODART serait donc le détenteur d'une petite partie de terrain qui resta dans la succession DARTOIS et ne fut donc pas achetée par Henri MARTIN. On trouve d'ailleurs plusieurs actes vers 1730 où Guillaume DARTOIS, est redevable en faveur de son neveu Jacques BODART, le père de Jean.

Jean BODART aura plusieurs enfants, dont Jean-Joseph (°1753) et Marie-Joseph (°1764), qui épousera Henri CHARLOT. En 1810, Jean-Joseph BODART est propriétaire des parcelles C50, C53 et C54 (2,36 a) et Henri CHARLOT de celles cadastrées C49, C51 et C52 (2,92 a).

On considérera dès lors que ces 6 parcelles (5,28 a) faisaient partie du bien initial de Jean DARTOIS (lot n°8), portant la différence à près de 10 ares.

Écart de superficie du lot n°8 :

37,10 a - 26,49 a = 9,61a.

Lot n°7 – le bien Jean Martin

Pour situer maintenant le lot n°7, il faut émettre une hypothèse : envisager que celui-ci était constitué de deux parcelles proches, mais non contiguës, l'une d'elle, d'environ 10 ares comme cela vient d'être estimé, joignant le bien de Jean DARTOIS.

C'est défendable à la lecture d'un acte de 1792[11], par lequel Perpète PURNODE vend à Jean-Joseph BODART une vieille maison, vis

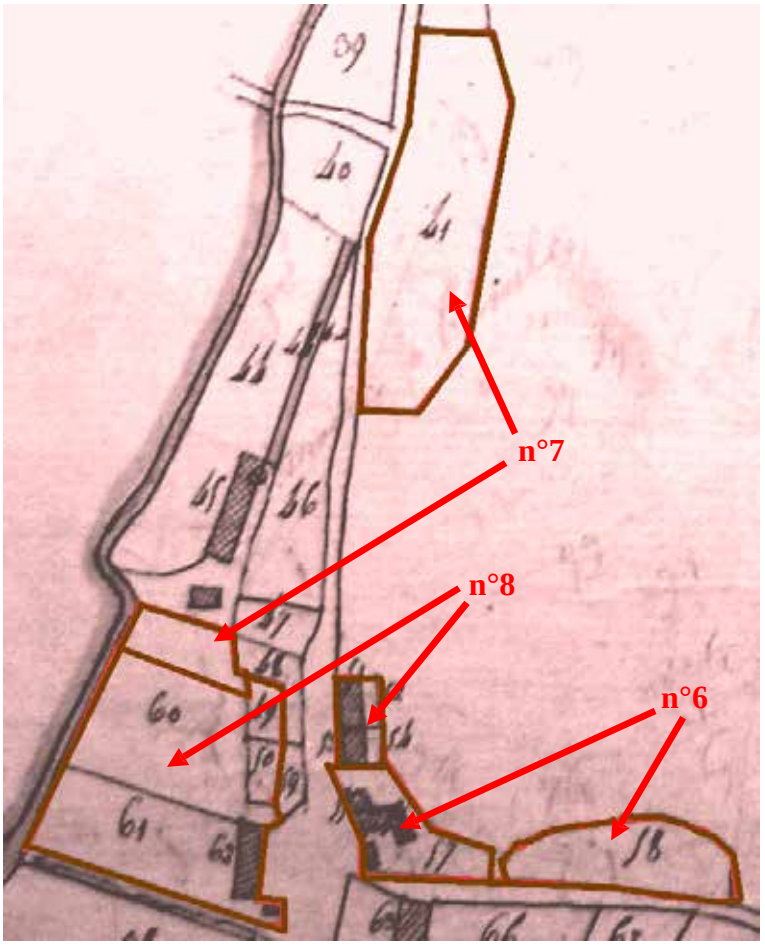

Les lots 6, 7 et 8.
Les parcelles C47, C48 et C59, bordant la route appartenaient à la commune. C'est là que fut érigée une forge au XIX^e^ siècle, démolie à la fin du XX^e^ pour laisser place à un petit parking communal.

[7] A.É.N. – *Échevinages* – n°2083.
[8] A.É.N. – *Échevinages* – n°2086.
[9] A.G.R. – *Cartes et plans* – n°1394.
[10] Sur la maison de Jean BODART, voir *Crup'Échos*, n°83, p. 24.
[11] A.É.N. – *Échevinages* – n°2092.

à vis de la Ramonette, qu'il avait acquise des héritiers de Jean DAFFE. Rappelons que Jean DAFFE était l'héritier des MARTIN. Ce bien en face de la Ramonette correspond parfaitement à la parcelle C41 (23,40 a), que nous avions laissée de côté en parcourant la rue Basse. Elle appartenait en 1810 à Henri CHARLOT, l'un des héritiers de Jean-Joseph BODART. Il s'agit sans doute là de l'emplacement de la maison et de la partie principale des biens de Jean MARTIN.

Par rapport à 1810, on se retrouve d'un côté (lot n°8) avec un surplus de 9,61 a, de l'autre (lot n°7) avec un déficit de 4,28 a. Ceci peut s'expliquer par l'unification temporaire, entre 1680 et 1810, des deux lots dans les mains de Henri MARTIN, lequel aura procédé à de légères modifications des limites ancestrales.

Écart de superficie du lot n°7 : 23,40 a - 27,68 a = 4,28 a.

Lot n°9 – le cortil poon, celui du curé

Lot n°10 – et l'autre

Remontant vers la rue Haute, nous arrivons au « *cortil Poon* » ; *Poon* : voilà un bien étrange nom. Pour comprendre, il faut partir de la forme orale : *li corti pouyon*. On trouve ainsi en 1680 « *le jardin dit Pouÿon* » et en 1694 (l'un des 4 lots de l'acte évoqué précédemment) « *ledit Guilleaume Dartois est attombé au Cortil nommé Pouillon situez à Crupet* ». Dans deux actes notariés du milieu du XIX[e] siècle, on lit aussi « *le verger dit Cortil Pouyon* » et « *le cortil Pouyon situé à Crupet* ». Il s'agit sans doute d'un surnom de personne ‚*pouyon'* (= 'poussin')[12].

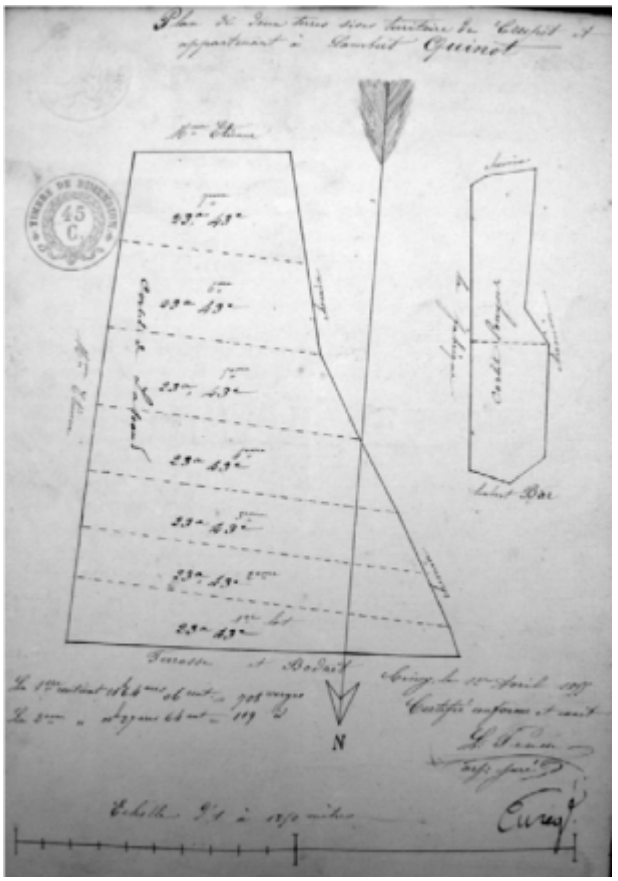
Plan annexé à l'acte 1850/129 du notaire Aubert.

Ces deux lots sont à examiner ensemble, mais en commençant par le second. C'est sur base d'actes du milieu du XIX[e] siècle[13] qu'on peut le mieux le situer. En 1850, les frères Jean, Auguste et Lambert QUINOT, fermiers à Spontin, se partagent les biens de leurs parents Rémy QUINOT et Anne-Marie BRAUX. Le 2[e] lot comporte « *un ancien verger dit cortil pouÿon mesurant trente ares* [...] *tenant du levant à la fabrique de l'église du lieu, du midi à Delvosal, du couchant à un chemin, et du nord à la maison dite la Rochette* ». Puis, en 1855, le cortil est vendu au sabotier Hubert COLLOT, le père du fameux *pèlè d'Crupèt* ; il est alors mesuré exactement à 27,64 a. Plus utile encore, un plan de mesurage est joint à cet acte.

Grâce à celui-ci, il est certain que cette partie du *cortil poon* correspond aux parcelles C91 et C92 (27,08 a) de 1810. À l'époque, elles appartenaient à Jacques FIEVET. À noter qu'en 1731, Guillaume DARTOIS avait vendu le *cortil poon* à son gendre Jacques BODART[14].

Écart de superficie du lot n°10 : 27,08 a - 23,66 a = 3,42 a.

Quant au lot n°9 : « *le jardin dit Pouÿon* » avait été cédé le 6 mai 1680 – peu avant ce mesurage général – par Henri RÉMY, demeurant au Trieu d'Avillon, au curé de Crupet, Jean GROGNIAUX[15], devenant ainsi le « cortil du curé ». L'acte précisait une superficie d'environ un journal, comme dans le décompte du

[12] Renseignements fournis par Jean GERMAIN. Il précise qu'il ne peut s'agir du mot wallon (liégeois, spadois) *pouhon*, qui donnerait en wallon namurois *poûjon* (à comparer à *mohone* / *môjone*).
[13] A.É.N. – *Notariat – Notaire Aubert* – n°6693 (acte n°129 du 15.05.1850) & n°6698/1 (acte n°123 du 05.04.1855).
[14] A.É.N. – *Échevinages* – n°2085.
[15] A.É.N. – *Échevinages* – n°2077.

mesureur. Sur le plan de mesurage de 1850, cette pièce de terre appartenant à la fabrique d'église, est située à l'Est de la précédente.

En 1810, le *cortil poon* du curé correspondait donc aux parcelles C89 et C90 (25,72 a), propriétés alors de la commune, soit sur la gauche de la rue Haute, dans la montée vers l'église.

Écart de superficie du lot n°9 : 25,72 a - 24,13 a = 1,59 a.

Lot n°11 – le bien Lupsin Collar a la haye

Suivant la logique de progression du mesureur, ce lot devrait correspondre à la maison faisant le coin entre la rue Haute et la rue Saint-Joseph, connue aussi comme la *maison du bailli*, édifiée en 1740 par le greffier Laurent-François DAMAS[16], comme en attestent les initiales gravées sur le linteau de la porte d'entrée.

Et les archives confirment. Les biens de Lupsin COLLART et Marie BRISEFER furent partagés en 1685, puis, au fil des ans, Baudouin, l'un des fils, récupère les parts de ses frères. En 1700, il demeure à Ciney et fait « *rendage de la maison et appendice dit Delhaize* » à Laurent DAMAS et Anne HAYETTE[17], les parents de Laurent-François.

Ce lot devait correspondre aux parcelles C79, C82 (pour partie[18]), C87 et C88 de 1810, d'une superficie d'environ 43 a.

Delhaize, la haye : ceci laisse supposer que le bâtiment était limité par une haie d'importance notoire. Il est probable que celle-ci devait se situer au Nord du bien, limitant l'auréole villageoise en direction de l'actuelle rue Saint-Joseph.

Écart de superficie du lot n°11 : 43,00 a - 41,40 a = 1,60 a.

Lot n°12 – le bien Jean de Lonnoy tout entier

Tout aussi logiquement, ce lot devrait se situer de l'autre côté de la rue Saint-Joseph. Il correspondrait alors aux parcelles C84 à C86 de 1810 (46,74 a), appartenant à DELVAUZAL (sans précision du prénom).

Le lien est difficile à établir sur base des archives. Il existe cependant, en 1757, le partage des biens d'Anne-Marie DE LONNOY, fille de Jean, où Jean-Mathieu DELVOSAL intervient comme acquéreur de deux lots[19].

En outre, la corrélation entre les superficies est meilleure qu'à l'ordinaire.

Écart de superficie du lot n°12 :

46,74 a - 44,00 a = 1,74 a.

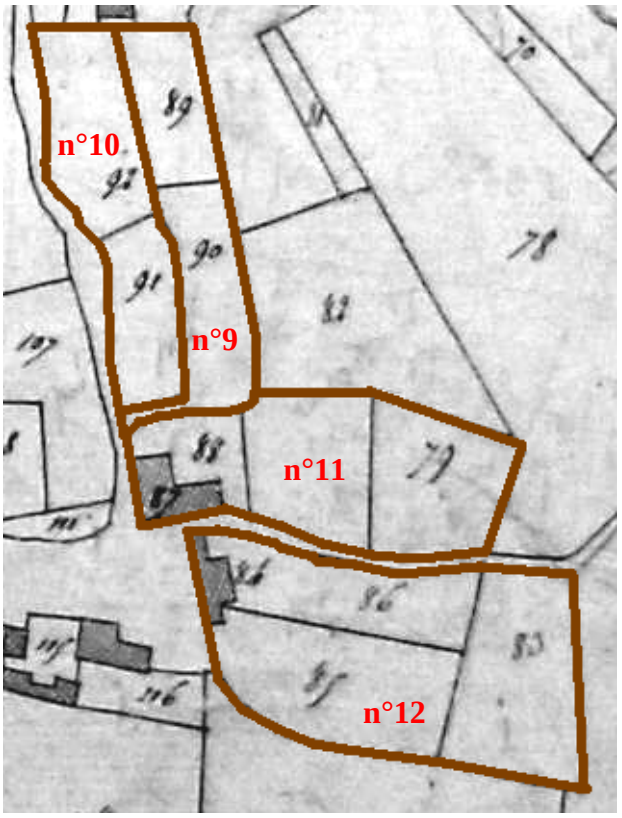

Les lots 9, 10, 11 et 12.

À suivre …

Hugues LABAR

[16] Voir Crupet, un village … p. 553.
[17] A.É.N. – *Échevinages* – n°2078.
[18] La parcelle C82 (49 a) est coincée entre les parcelles C79 et C88pour partie (environ 1/3, soit environ 16 a).
[19] A.É.N. – *Échevinages* – n°2080.

Les archives d'Albert LAMY, Crupétois de 1971 à 1999, pionnier et visionnaire en matière de conservation de la Nature

Crup'Echos a reçu récemment, par un hasard incroyable, les archives d'Albert LAMY retrouvées chez sa fille Françoise LAMY décédée en décembre 2011. Sa fille Françoise était la mère de Laurent, Denis et Simon PONCELET. Laurent PONCELET (petit fils d'Albert LAMY) et son épouse Martine VLOEBERGS en ont fait cadeau à Florence ANDRE-DUMONT sachant qu'elle habite Venatte-Crupet. Elle-même en a fait cadeau à Crup'Echos.

Fig.1, Albert LAMY et son épouse Elisabeth MARCHAND (archive Mr. Laurent PONCELET).

Ces archives ne contiennent pas de documentation sur Crupet au sens strict. Par contre, elles renferment une série très impressionnante d'études sur la nature.

Albert LAMY est né en 1904 à Grandmenil, entité de MANHAY en Haute-Ardenne, dans une famille de paysans. Enfant, il quitte l'Ardenne avec toute sa famille parce que la vie était devenue trop difficile. Son père devient gendarme à Bruxelles. Il fait ses humanités à l'Athénée de St-Gilles. Ensuite, il fait des études d'ingénieur agronome des Eaux et Forêts à la faculté des sciences agronomiques de Gembloux. Peu de temps après, en 1929, il épouse Elisabeth MARCHAND, native de Bouillon. De 1930 à 1933, il part travailler en Afrique comme ingénieur forestier du Ruanda-Urundi. Il effectue en très peu de temps des relevés remarquables dans tout le pays. Dans la foulée, il publie en 1933 un ouvrage intitulé : « Notes pour servir à l'étude des forêts du Ruanda-Urundi », édition Breur Bruxelles. Cette étude décrit pour l'ensemble du Ruanda les principales forêts et essences forestières en fonction des conditions climatiques, topographiques et écologiques. Vers 1933-1934, il rentre en Belgique avec son épouse. Il travaille comme ingénieur pour l'administration des Eaux et Forêts durant 19 ans au cantonnement de Beauraing, ensuite 3 ans à Bruxelles et enfin 16 ans comme inspecteur en chef pour la région de Dinant et le sud de la province de Namur. Il prend sa retraite de l'administration en 1969. Ensuite, il termine sa carrière professionnelle comme régisseur de la propriété forestière de Monsieur Pierre DELWART à Courrière. En 1971, le couple quitte Dinant. Ils deviennent Crupétois au numéro 17 rue haute d'une part pour se rapprocher du massif forestier de Courrière et d'autre part encouragé par madame LAMY qui avait trouvé à Crupet une maison ressemblant fort à sa maison natale. Ils ont eu trois enfants : Françoise (+), André (+) et Denise. Il collabora activement aux journaux Vers l'Avenir et Le Soir. Il a été conseillé communal à Crupet. Il a fait partie du forum Crup'Echos. Après le décès inopiné de son épouse le 28 juin 1983 à Crupet, il endura aussi le drame de l'assassinat mystérieux et non élucidé de son petit-fils l'inspecteur Simon PONCELET dans les locaux de la police judiciaire de Mons. Monsieur Albert LAMY est décédé à l'âge de 95 ans à Crupet le 10 décembre 1999.

Ses archives se décomposent en quatre grands thèmes :

- des études éthologiques sur les animaux sauvages ;
- des études sur la conservation de la nature;
- des études « proto »-historiques sur des animaux forestiers et la forêt ;
- des poèmes et légendes sur la nature, la forêt et les animaux.

Il a écrit des centaines d'articles de 1933 à 1994 notamment dans le Journal « Vers l'Avenir », le journal « Le Soir », la revue spécialisée de l'administration « Les carnets du forestier », la revue « Ardenne et Gaume »

dont il a été vice-président, la revue du Royal Saint-Hubert Club de Belgique, les bulletins de la société royale forestière de Belgique et la revue locale Crup'Echos.

Au niveau de l'éthologique, il a travaillé et publié avec le professeur Simon de CROMBRUGGHE de l'Université de Louvain. Il a beaucoup ouvré pour une meilleure connaissance du chevreuil ce mal connu. Il a fait de nombreux plaidoyers pour la sauvegarde du véritable chat sauvage forestier « Felis silvestris ». Il est frappant de constater qu'Albert LAMY avait un immense respect des animaux de la forêt. Pour preuve, il refuse systématiquement de les appeler ou de les nommer animaux sauvages mais toujours animaux libres.

Fig.2, Albert LAMY, âgé, devant sa belle maison, au n°17 rue Haute (au coin de la rue de Messe).

Au niveau de la conservation de la nature, dès 1950-1960, il est préoccupé par la protection de la nature, par l'urbanisation galopante. Pour l'époque des « golden sixties », il est réellement un précurseur, un visionnaire. Il va à contre courant de l'administration pour laquelle il travaille ! Albert LAMY est conscient très tôt de l'importance de l'écologie scientifique pour la société. Il écrit à l'époque : *« Le sort de la société moderne dépendra de la sauvegarde de la nature : c'est une réalité absolue, indiscutable, urgente »* ou *« Pour tous la forêt rafraîchit ses charmes, prépare discrètement ses dons gratuits : ceux là justement qui seront sans prix pour l'homme, dans un très proche avenir »*. 50 ans plus tard, ses propos sont toujours malheureusement d'actualité. Dans les années 1960, il écrit des articles prémonitoires sur la civilisation des débris de cuisine (pour ne pas dire des détritus). Il a contribué à la création des premières réserves naturelles en Wallonie notamment « le Bois du Pays » à Durbuy. Réserve qu'il inaugure avec le Prince Albert en juin 1970. Il a contribué également à la création de la réserve naturelle du bois des Roches entre Yvoir et Crupet. Ce classement a aussi permis d'éviter la création d'une liaison autoroutière directe entre Yvoir (la vallée de la Meuse) et l'autoroute E411 ; route rapide qui aurait défiguré à jamais la vallée et les campagnes de Crupet.

Fig.3, Véritable chat sauvage forestier trouvé entre Ronchinne et Venatte en 2006, P. ANDRE.

Au niveau « proto »-historique, en 1965, il publie « Ardène au saingler » ou le sanglier archéologique, une étude historique détaillée sur la place du sanglier de la civilisation gauloise à nos jours. Il dédie d'ailleurs ce travail : *« A ma mère (1877-1964) qui sut me conter son Ardenne, l'Ardenne des hêtres, des bruyères, des herdes, des sarts… et des labeurs» ; ou* encore le cerf dans la mythologie ; ou aussi, une étude remarquable sur la place de la forêt dans la description de la guerre des Gaules par César. Au

travers de tous ses écrits, on comprend que son enfance passée en haute Ardenne l'a marqué, a orienté ses études, sa carrière et sa vie.

Au niveau des poèmes et des légendes, il a écrit des dizaines de poèmes romantiques sur la nature notamment : « les saisons en forêt », « le temps va et vient », « Parce que… », « La terre-mère », etc. Il a écrit aussi de très beaux contes axés sur la nature tels que : « Conte d'Ardenne pour la saint Jean d'été » ou « Le diable flambé par saint-Hubert, en Ardenne revenu… » ou « la légende du diable chasseur dans la forêt entre Durnal et Crupet ». Nous allons vous les proposer dans les prochains numéros de Crup'Echos.

En résumé, ses écrits sont une ode à la nature, aux bêtes libres et à la forêt. Il fut un pionnier de la protection de la nature et un poète romantique des espaces naturels.

Le forum remercie chaleureusement Monsieur Laurent PONCELET (petit-fils d'Albert LAMY) et son épouse Madame Martine VLOEBERGS, de même que Madame Florence ANDRE-DUMONT, pour ces archives et surtout pour nous avoir permis de redécouvrir Albert LAMY.

Comme confrère, j'aurais aimé partager avec lui sa passion des animaux « libres » et sa vision avant-gardiste de la protection de la Nature. Il serait heureux de constater que le véritable chat sauvage forestier (Felis sylvestris) habite la vallée du Crupet (voir Fig.3, ci-dessus). Il serait également enchanté de constater que la propriété DELWART de Courrière est devenue un site Natura2000 tout comme une grande partie de la vallée du Bocq et du Crupet.

Pascal ANDRE, ingénieur agronome des Eaux et Forêts, UCL.

Pour conclure en ce printemps 2013, voici encore un extrait de ses archives : ***« Le noisetier, agitant ses chatons, a fait des signes au saule pour le presser de sortir les siens. Le cornouiller a gonflé lentement ses bourgeons à fleurs et bientôt leurs coulées de lumière ont habillé les rochers gris des pentes au soleil »*** **A. LAMY, 1970.**

La légende du « Diable chasseur »… dans les forêts entre Durnal et Crupet

Cette légende a été retrouvée très récemment dans les archives d'Albert LAMY.

Il faut noter que les saints que nos légendes mettent en scène, sont des saints de chez nous. Comme tels, ce sont de joyeux drilles, de bons vivants. Ils s'expriment en wallon, langage savoureux et percutant. Ils n'ont absolument rien de cette solennité ennuyeuse et d'ailleurs conventionnelle qu'ils affichent dans nos églises. Ils n'oublient jamais qu'un saint triste… est un triste saint ! Un tantinet rabelaisiens, ils savent boire sec, et ne sont pas ennemis de la bonne chère. Ils savent rire, de ce grand rire épique qui secouait les tripes de nos pères.

Voici , « Le diable chasseur » :

Nous retrouvons saint Hubert, saint Antoine, saint François et saint Roch en train de jouer sept lignes au couyon dans une vieille hutte de braconniers, au milieu de "la Comogne" de Durnal, avec force coups de voix et force coups de poing sur la table, devant un cruchon de pêkè qu'ils boivent dans des gobelets larges comme des coupes. Nos quatre compagnons étaient toujours d'accord quand il s'agissait de fausser compagnie à saint Pierre au Paradis, pour venir faire une ribotte sur la terre, avec la permission de Dieu le Père lui-même. Ils étaient parfaitement sûrs de l'impunité quand ils regagnaient leurs quartiers en Paradis, à la file indienne vers trois heures du matin, par le tape-cul de saint Joseph. Jouer aux cartes en sifflant du genièvre ne constituait pourtant qu'un passe-temps mineur pour eux : ils étaient toujours aux trousses du diable, pour lui jouer des "quintes" plus épiques les unes que les autres, et le rosser comme un vieil âne. Le Malin n'en menait pas large à ces moments-là.

... Ce jour-là, la partie de couyon fut interrompue par le chien de saint Roch, qui se rua dans la hutte en aboyant comme un forcené. Par la lucarne ouverte, les joueurs virent une multitude de cerfs, de chevreuils et de sangliers qui fuyaient comme si la forêt avait été en feu. Les quatre joyeux compagnons ne s'y trompèrent point: le diable était à la chasse dans les bois de Durnal !

Quand le diable chasse, c'est une véritable calamité et maintes fois il avait épluché les bois de Durnal, de Crupet, de Jassogne, de Dorinne et de Spontin. Mais cette fois il allait se jeter dans la gueule du loup, figuré en l'occurence par les quatre saints.

Saint Hubert exposa à ses compagnons le plan qui avait germé dans sa cervelle : un sifflement modulé et le Cerf à la croix lamineuse surgit devant lui ; un signe vers le ciel et quatre nuages blancs en descendirent qui étaient quatre chevaux blancs sur lesquels montèrent les quatre chasseurs. Saint Hubert avait préalablement pris son fusil; saint François, un immense fouet; saint Antoine une monumentale seringue à l'eau bénite et saint Roch avait son chien...

Le cerf partit en éclaireur et son flair le mena droit au Diable, au détour d'un sentier. Tête de messire Satan! Il voulut prendre la fuite mais la lanière du fouet de saint François s'enroulant autour de son cou le ramena à une plus juste compréhension des choses, en le faisant voler "les quatre fers en l'air". Relève-toi lui dit saint François, en lui décochant un magistral coup de pied à l'endroit où le dos change de nom. Tu oses chasser dans nos bois ? à ton aise, mais je te garantis que lorsque tu sortiras de nos mains, tu seras pour longtemps dégoûté de la chasse ! Ce disant, il lui pendit au cou une énorme gibecière. Allons, marche ! Chaque fois que nous tuerons une bête, tu courras la ramasser et tu la mettras dans le carnier, en quatrième vitesse. Le fouet de saint François, la seringue de saint Antoine, le chien de saint Roch entrèrent dans la danse. Le fusil de saint Hubert était-il à répétition ? Il faut le croire, car la course effrénée du Diable ne lui permettait pas de suivre le rythme effréné du gibier qui tombait. Et quel gibier ! Des sangliers surtout : il fallait les faire entrer dans la gibecière, qui était extensible, l'on s'en doute. Accablé de coups de fouets, arrosé d'eau bénite à jets continus, harcelé par le chien, le Diable (chargé comme trente-six ânes) suait des gouttes comme mon poing et tirait une langue "comme çà". Quelle dégainée messeigneurs; le Diable chasseur : quelle ironie ! Pour finir, les joyeux chasseurs ramenèrent à la hutte des braconniers un bien pauvre Diable... Saint Hubert l'accabla de ses sarcasmes. "Que tu es bête quand même, et dire que les hommes te nomment le Malin : tu n'as pourtant jamais cassé les trois pattes à un canard et tous ceux que tu as tués courent encore. Tu as déjà reçu bien des raclées, et celle-ci n'est pas la dernière, je te le promets". "A présent tu vas creuser un trou, cinq fois aussi large que notre hutte : c'est par ce trou que tu rejoindras ton domaine; c'est par ce trou également que je t'ordonne de passer quand tu reviendras encore sur la terre. Tant puis pour toi si l'un de nous t'y attend pour te rosser". Il fallut au Diable trois jours pour creuser le trou à la convenance des quatre chasseurs. Après quoi, saint Hubert l'empoigna par la nuque et par les fesses et le propulsa tête en avant au fond de l'excavation.

... Et si, d'aventure, vous parcourez les bois entre Durnal et Crupet, tâchez d'y trouver "Le trou du Diable". Il y est encore : jamais un gamin n'a osé y descendre...

†Albert LAMY, vers 1976 (d'après An MARCHAL « *Au timps des nûtons* », 1937)

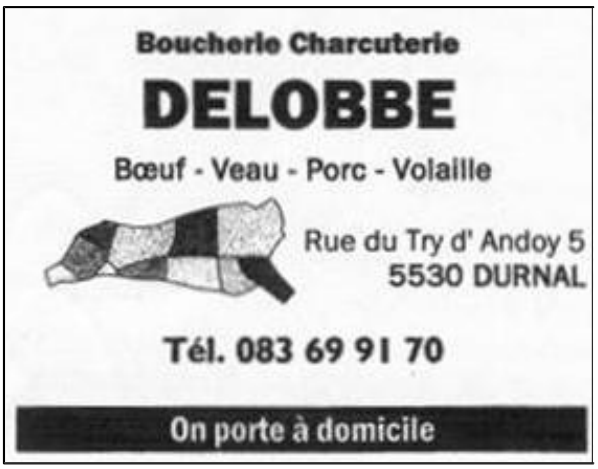

Les noms wallons d'animaux libres (1ère partie)

Ce petit texte consacré aux noms wallons d'animaux libres, et le souhait que le mot dit en wallon et rapporté au français, transporte l'attention et l'intérêt sur la bête qu'il désigne. C'est là son seul but, et pas du tout une certaine mélancolie du passé, qui d'ailleurs n'apporterait rien aux mots, ni aux bêtes, ni au gens.

Ce lexique a été retrouvé dans les archives d'Albert LAMY. Il n'est pas daté. Il a été rédigé vraisemblablement vers 1960-1970. Ce travail est intéressant, car il passe en revue pour chaque animal toutes les phonétiques et formes wallonnes connues. Il complète le dictionnaire de 1857 de Charles GRANDGAGNAGE sur les noms wallons d'animaux et de plantes.

Rapaces diurnes et nocturnes

Aigle : aîque – aîgue –ièg̀le
Busard Saint-Martin : planeû
Chouette : chauwètte – chauhèette – chawêtte – châwe – survètte
Cresserelle des clochers : roge mohèt – roussèt mohèt
Epervier : cache pouïe – mohèt – miau – brouhî – chowe – sprivî – spruwî – proîelet – lérapïe – mér âx poïes
Autour des polombes : mohèt âx colons
Milan royal : mohèt âx poïes – ramneu d'bègasses
Effraie : chouètte di clotchî – houïande - chawètte
Faucon : fâcon
Hibou : bouboube – cat cornu – chafau – chaou – chau – houlpaî – houprale – ponte – oûhaî d'moirt
Hulotte : chêt huant – houlotte – heurette – hulin – heurette – houlètte
Moyen-Duc : houlpaî – houprale

Reptiles

Couleuvre : calowe – colowe – coloûve – coulieuvre – coloute
Couleuvre à colier : colowe à golé – vètte colowe
Lézard : can bêche – qwatte pèce – lougeard – lougearde – quatebèche – quatepé – quatterpatter – têtte di vache – agaïant
Salamandre : quater pié d'ieau – katerpiège – rogne – lazàde
Orvet : cawèt vièr – cisaî – dzi – colèvreau – colowe di haïe – scoriot – ronde vièche – orvège – couluèpe d'héhure – lourd vièche – morvèt – scorlot
Vipère : vipère – couloupe

Batraciens

Crapaud accoucheur : coulouke – clicheroû – crouketraî – lurtaî – glouktège – cloktaî – clouke – clouktraî
Crapaud : rabô
Grenouille : guèrnuïe – rainne
Rainette verte : vètte raînne – raînne côrasse – côrasse – côresse – côrette – courrèsse – roquet – riaîne gonrette – raînne côrette
Têtard : maklotte – popioule – maguètte – cabot

Mammifères

Belette : bassecollète – marcotte – bercolette – bicolètte – marlouvètte
Blaireau : tachan – tèsson – tasson
Chauve-souris : catte soris – chawe soris – chèhau soris – cappe soris – kau d'soris – caudepiche – keu d'soritte – jvinaî – chvinaî
Chevreuil : chavreu – chivrou – chêvreu
Chevrette : chèvrette – chivroülle
Cerf : cièr – cherf
Biche : biche – maguette
Mulot (en général) : coûrrèsse
Campagnol : leû d'terre – rousse soris – soris d'champ – soris d'jardin

Campagnol souterrain : pitite ratte
Mulot sylvestre *(Mus silvaticus)* : ratte – rat d'champ – rat d'jardin – mulot
Mus musculus (souris grise) : soris – soreu – soutte
Musaraigne : miscite – miserètte – mussète – chiproule – sèche vèche
Chat sauvage : sâvage chèt
Daim : daim
Ecureuil : akeron – spirou – boquet – bosquet – bosquètia – écuran
Fouine : fawènne – faïenne – foènne – flohènne – fuine
Hermine : herminètte – blanke marcotte – hermène
Hérisson : hierchon – lurson – hirson – leurson – ierson – irson – nierson - ourson
Lièvre : lièfe – lième – lîve – lieûwe
Lièvre mâle : bigot – biquet – boukin – hâso
Lièvre femelle : hâse
Jeune lièvre : levrot
Loir – lérot – muscardin : crake nawoû – rawhion – croche neûhe – loup doirmant – corhe nawaî – sot doirmant – pitit sot doirmant
Lapin : lapé – lapin
Loup : le – leu – lowe – heuïe
Louve : loûfe – loûftresse – lovrèsse – loûvrèsse – troïe di leup
Louveteau : leûton – leûvrai
Martre : mâdraî –mandraî – maudraî – matte –maute
Putois : wihâ – fichau – vêchau – vèchê – vêcheu – vêheu – wiheû – weschêne – fussieau
Renard : ernèrd – r'nau – rnâ – ernâe
Sanglier : pourçai singlé – pourçai d'bwè – sâvage pourçai – singlé
Taupe : foïant – foïon – fouïant - fougnant

Dans le prochain Crup'Echos, nous vous présenterons la 2e partie.

Pascal ANDRE

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

NÉLIS & FILS s.a.

✳ *Tous produits de 1° choix*
✳ *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
✳ *Grand choix de pains spéciaux*

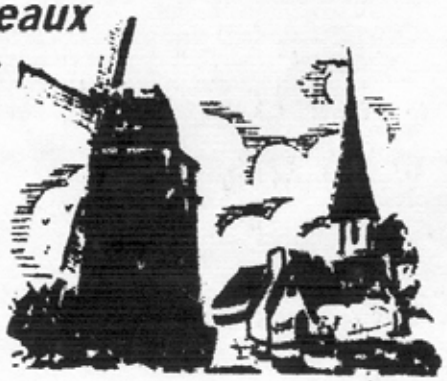

Place Communale, 13
5330 ASSESSE

Tél. 083 65.53.37

Interview-rencontre avec les nouveaux propriétaires de la Maison du Meunier

CE : Bonjour. Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs de Crup'Echos ?

Maison du Meunier : Nous sommes Aline et Luc DEVROYE-STOELZAED avec notre fils Theo de 2 ans ½. Je suis bruxellois d'origine et ma compagne Aline est originaire de Dilbeek, le Pajottenland, juste à côté de Bruxelles, où nous travaillons d'ailleurs. La Maison du Meunier est notre habitation familiale de tous les jours.

CE : Avez-vous des hobbys ?

MM : Nous aimons la marche et les promenades. La région est donc idéale. Nous aimons aussi les voyages lointains riches de culture et de dépaysement.

CE : Comment êtes vous arrivés à Crupet à la Maison du Meunier ?

MM : Nous sommes arrivés tout à fait par hasard. Nous ne connaissions pas la région. Mais voulions faire un B&B, une chambre d'hôtes. Aline cherchait dans les environs immédiats de l'endroit où nous vivions précédemment, près de Bruxelles ; moi, je cherchais plutôt une maison de caractère sans idée précise du lieu. C'est ainsi qu'à travers les différents sites immobiliers, nous sommes tombés sur la Maison du Meunier à Crupet que nous sommes venus visiter à plusieurs reprises, tout en faisant un tour dans la région pour mieux la connaître. Nous sommes tous les deux tout de suite tombés sous le charme de cette demeure. Puis il a fallu réfléchir sur les conséquences de ce changement de vie : autre région, autres habitants, trajets vers Bruxelles, crèche, reprise d'une activité que nous ne connaissions pas, etc… Et décider de ce changement de vie assez radical.

CE : Pouvez-vous nous expliquer le système des « épis » dans les gîtes et chambres d'hôtes ?

MM : Le commissariat général au tourisme (C.G.T.) de la Région wallonne octroie des épis aux chambres d'hôtes. Ceux-ci vont de 1 à 5 épis en fonction de critères bien précis qui font l'objet d'un contrôle régulier. Actuellement, nous disposons de 4 épis. Voici par exemple quelques critères objectifs de qualité : espace des chambres, aménagement, SDB et WC séparé, petit déjeuner de qualité avec produit du terroir, salon, jardin, piscine, parking privatif, … la liste est longue et se retrouve sur le site du C.G.T. pour les lecteurs qui veulent en savoir plus.

CE : Avez-vous un projet particulier pour la maison du Meunier ?

MM : Aujourd'hui nous poursuivons l'activité de chambre d'hôtes les weekends et sur demande. L'idée est de faire connaître ce bel endroit aux hôtes que nous accueillons, de les orienter dans la région pour diverses activités, les restaurants, etc.. Ils doivent se sentir chez eux, prendre du plaisir, respirer l'air pur, … pour décider de revenir ou de parler de Crupet autour d'eux. Dans ce contexte, nous désirons remercier le bourgmestre et les instances communales, l'office du tourisme, les responsables dynamiques de l'asbl Crupet85, Crup'Echos et les nombreux habitants que nous connaissons déjà pour leur accueil chaleureux.

CE : Un coup de baguette magique ?

MM : Nous ne pouvions imaginer que Crupet était déjà aussi animé et visité par de nombreux touristes d'un jour. Demander plus de soleil sous notre climat est peine perdue ! Mais pourquoi ne pas installer un marché de produits locaux, bio, du terroir, faire connaître nos artisans, … le samedi ou le dimanche matin à l'image des villages provençaux au centre de Crupet. Pour cela, il faudra fédérer des commerçants et les artisans autour d'un tel projet pour recevoir leur assentiment et leur pleine collaboration. Puis surtout faire connaître l'existence d'un tel marché dans la région pour que les habitants des communes voisines, de Ciney et de Namur viennent s'y achalander.

CE : Nous vous remercions d'avoir répondu très aimablement et ouvertement à toutes ces questions. Nous vous souhaitons une vie agréable à Crupet et beaucoup de succès.

Pascal ANDRE

Coordonnées de la Maison du Meunier :

Maison du Meunier
Rue haute, 15
5332
Crupet www.maisondumeunier.be Gsm 0471 56 59 58

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS

HENNUY

RUE DE LENNY N° 107A & 93
5360 NATOYE
TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50

MATAGNE

RUE JULIE BILLIART N° 34
5000 NAMUR
TEL 081/ 26.09.99

G.S.M 0475/ 641682
TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES
SOUVENIRS MORTUAIRES.

RÉPAR - CUIR

RÉPAR CUIR

rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNÉ

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

la maison du cadeau
Jacqueline MACOR - PESESSE
CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS
rue Haute, 9
5332 CRUPET
083 69 94 44

Restaurant "La Broche"
Monsieur et Madame Fieuw - Lefèbvre
Rue Grande, 22 - 5500 Dinant - Tél. 082-22 82 81
Fermé le mardi et le mercredi midi

BOTTON G. & Fils
• VIDANGE fosses septiques
• DÉBOUCHAGE canalisations
• Curage d'égouts & avaloirs communaux
• Nettoyage de citerne à eaux
• Location WC portable pour FESTIVITÉS
4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88
Nous sommes dans les Pages d'Or

Votre fidèle fournisseur
JOASSIN
Combustibles Sables Graviers Pellets
NOUVEAU Pellets
081/73.71.42
Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

Nouveau à Crupet
Au ry de Mière
Ouverture le samedi et le dimanche de 8h00 à 18h00 d'une boulangerie/pâtisserie
N'hésitez pas à réserver au 0496/315892, au 083/690293 ou au aurydemiere@hotmail.com
Réservation la veille avant 18h00

SABLAGE - REJOINTOYAGE
HYDROFUGATION
RÉPARATION DE FAÇADES
Christian TITEUX
Chaussée de Dinant, 21a
5334 FLOREE - ✆ (083) 65 50 23
Patron présent sur le chantier
Pas de sous-traitance

Taverne "Le Pachis"
PETITE RESTAURATION
Restauration ouverte de 12.00h à 15.00h
et de 18.00h à 22.00h
FERMÉ LE LUNDI
Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10

Des conDitions extrêmes
sur tous les terrains

Venez découvrir nos conditions extrêmes dans notre showroom ou sur landroversalon.be.

LAND ROVER
ABOVE AND BEYOND

Range Rover Evoque Pure Tech Edition à partir de	Range Rover Evoque Dynamic Tech Edition à partir de
34.100 €	**42.400 €**
Avantage client	Avantage client
Pure Tech Pack d'une valeur de 2.820 €	**Dynamic Tech Pack d'une valeur de 3.250 €**

Land Rover Namur Quevrain sa

Chaussée de Marche 555 - 5101 Namur (Erpent)
Tél 081/32.05.11 www.landrovernamur.be

4,9-8,7 L/100 KM – 129-199 G/KM CO2.

Prix nets au 1/1/2013, TVAC. Modèles illustrés avec options et/ou accessoires. Informations environnementales [AR 19/03/04] : www.landrover.be. Donnons priorité à la sécurité. Toute utilisation « off road » du véhicule doit respecter le Code de la route et l'environnement.